



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1917 MARDI 21 JANVIER 2014

Centrafrique

D'immenses défis attendent Catherine Samba-Panza

Désignée présidente par intérim de la République centrafricaine, hier, à l'issue du vote du Conseil national de transition, Catherine Samba-Panza devrait relever de grands défis pour sortir son pays de l'ornière.

Elle hérite d'un pays exsangue, en proie aux affrontements interreligieux et ethniques, et où les urgences humanitaires interpellent chaque jour la communauté internationale.

Dans ce contexte difficile, la première femme présidente de l'histoire de la RCA et le Premier ministre qu'elle désignera dans les prochains jours sont appelés à redonner espoir à la population, remettre les fonctionnaires au travail et organiser des élections qui donneront à ce pays des institutions crédibles.

Page 13



Catherine Samba-Panza, présidente de Transition de la Centrafrique

CIRCULATION ROUTIÈRE

Des érosions menacent la route Brazzaville-Kinkala

Deux érosions qui se sont déclarées au village Nguela Tsétséké, à environ 43 Km de Brazzaville sur le tronçon Nganga-Lingolo - Kinkala, menacent la Nationale 1. L'entretien et le suivi de cette voie confiée à la société Socofran n'a guère donné les résultats escomptés, celle-ci évoquant souvent le manque de financements nécessaires à l'exécution des travaux. Interpellé par la nature qui tente de reprendre ses droits sur cette route construite sur financement de l'Union européenne, le ministère des Travaux publics, qui a visité les travaux de sécurisation de cet ouvrage, a recouru au concours de la société Sipam TP, comme solution alternative, en vue d'endiguer le phénomène. « Pour arrêter cette érosion et éviter sa propagation, nous avons commis en urgence la société Sipam qui est à pieds d'œuvre avec des travaux de rechargement en attendant les travaux confortatifs qui interviendront pendant la saison sèche », a indiqué le directeur départemental des Travaux publics au Pool, Hermel Mboussi.

Page 5

ÉDITORIAL

Mobilisation

Page 2

Infrastructures sportives

Bientôt une pelouse synthétique au stade Massamba-Débat

Un peu plus d'une année avant les Jeux africains du cinquantième prévus en 2015 à Brazzaville, l'arène sportive qui sert de berceau à ces jeux va être fermée pour cause de travaux.

Afin d'en finir avec les plaintes incessantes des athlètes, footballeurs

notamment, sur la mauvaise qualité de sa pelouse, le stade Alphonse Massamba-Débat connaîtra à partir de la fin du mois de février des travaux d'installation d'une pelouse synthétique offerte par la Fifa.

Page 24



AGRICULTURE

Onze milliards FCFA au profit des cultures du manioc et de la banane

Le gouvernement va disposer sur une période de cinq ans, onze milliards FCFA au profit du ministère de l'Agriculture et de l'élevage en vue de développer les cultures du manioc et de la banane, deux produits de grande consommation en République du Congo.

Selon le ministre de tutelle, Rigobert Maboundou, qui l'a annoncé samedi lors des échanges des vœux du Nouvel an, le projet vise à garantir la sécurité alimentaire. Afin d'y parvenir, il est envisagé la distribution gratuite des boutures de manioc et l'acquisition des terres.

Page 11

ÉDITORIAL

Mobilisation

Il est bon, indiscutablement, que les pouvoirs publics et les acteurs politiques se rencontrent pour parler des échéances électorales à venir. Outre le fait qu'un tel dialogue est logique dans le cadre du système démocratique qui est devenu le nôtre au seuil des années 2000, l'échange des idées qui en découle ne peut, même s'il est parfois musclé, que contribuer à l'amélioration du processus de désignation des représentants du peuple par le peuple.

Cela étant dit, la majorité comme l'opposition feraient bien de ne pas s'en tenir à la mise en route de la mécanique complexe qui amènera dans quelques semaines les citoyens congolais à désigner leurs représentants dans les assemblées locales, permettant ainsi le renouvellement partiel du Sénat que prévoit la Constitution. Car ce n'est pas dans les salles de réunion feutrées du ministère de l'Intérieur où elles débattent volontiers que se jouera la véritable partie, mais sur le terrain, dans les départements, les villes, les quartiers et les villages où chaque électeur, chaque électrice seront appelés à déposer son bulletin dans l'urne.

Or, pour l'instant du moins, l'on ne perçoit guère de signes montrant que les partis politiques se préoccupent, à travers leurs candidats ou leurs candidates, de préparer les échéances à venir. Et si Brazzaville bruit de rumeurs plus ou moins fondées concernant la date du prochain scrutin, l'on ne saurait en conclure que les formations politiques se mettent en ordre de bataille. Non seulement elles brillent par leur absence sur le champ des propositions et des idées, mais encore s'abstiennent-elles d'informer leurs partisans sur la tactique qu'elles comptent mettre en œuvre pour accroître leur présence dans les assemblées territoriales.

Un tel silence à la veille d'un scrutin majeur ne laisse pas d'étonner les observateurs que nous sommes. Il semble, en effet, indiquer qu'un fossé existe entre les électeurs et les élus, les seconds s'en tenant à des généralités alors que les premiers attendent et espèrent des propositions concrètes. Si l'on n'y prend garde, il peut engendrer un désintérêt croissant des citoyens par rapport à la res publica, à la chose publique, qui, à terme, aurait un effet désastreux sur la pratique démocratique dans notre pays.

Les Dépêches de Brazzaville

UPADS

Pascal Tsaty Mabiala : « Nous ne sommes pas une opposition de confrontation, mais de dialogue »

La traditionnelle cérémonie d'échanges de vœux à la presse nationale et internationale, organisée le 18 janvier à Brazzaville, par l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) a pris l'allure d'une conférence de presse. Cette cérémonie a été dirigée par le premier secrétaire de ce parti, Pascal Tsaty Mabiala, principal orateur.

Les chevaliers de la plume et du micro ont focalisé le débat sur les questions d'actualité, telles que le changement de la Constitution du 20 janvier 2002, le système éducatif et de certains cadres de l'Upads figurant lors des réunions du collectif des partis de l'opposition, signataire de la déclaration du 17 août 2012. Outre ces questions, ressurgit l'échange qu'a eu le premier secrétaire de l'Upads avec le président de la République, lors de la cérémonie d'échanges de vœux, le 8 janvier. Selon le premier secrétaire, les deux parties ont échangé sur les questions de la République, apportant ainsi un démenti concernant les rumeurs sur sa prétendue nomination au sein d'un gouvernement d'union nationale.

S'agissant de la révision de la Constitution, l'Upads indique que le Congo a besoin d'enrichir son expérience démocratique par l'alternance, conformément à la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance. « Ce projet de révision ou de changement de la Constitution divise la classe politique congolaise. Source d'affrontement, il constitue de réelles menaces de la paix à deux ans de la date fatidique de l'élection présidentielle de 2016. Respectueux des règles du jeu démocratique, l'Upads ne se lassera pas de rappeler aux dignitaires de la majorité présidentielle l'obligation de se conformer aux dispositions de l'article 57 de la constitution du 20 janvier 2002, limitant le nombre de mandat à deux. Toute tentative de sa révision s'apparentera à un coup d'État », a déclaré le premier secrétaire de l'Upads.

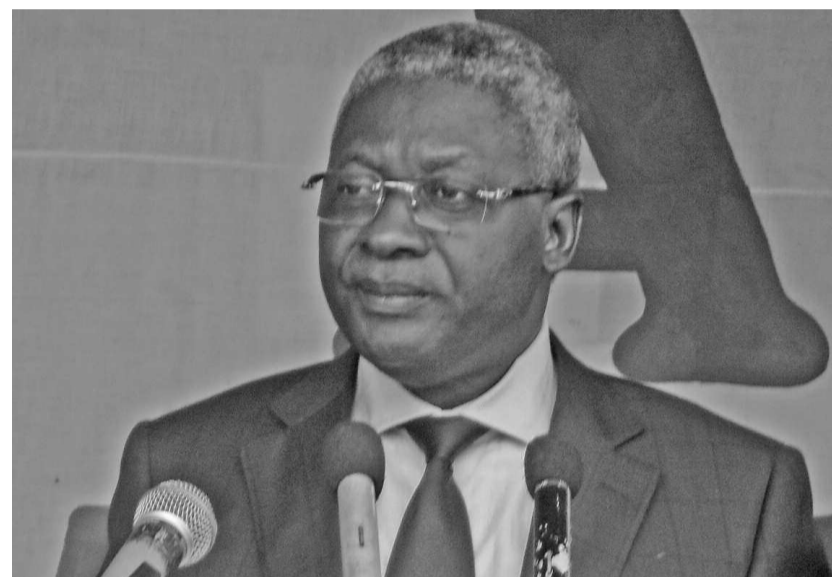
En effet, le principal parti de l'opposition déplore le manque d'empressement du gouvernement dans la mise en œuvre de toutes les décisions de la concertation politique de Dolisie, la gestion laxiste des finances et de la dette sociale, la fragilité

de la cohésion nationale et la nécessité de la réforme du système éducatif congolais. Ainsi pour favoriser la cohésion sociale, l'Upads insiste sur la nécessité de conclure un pacte républicain, incluant la gestion des Forces armées congolaises, de la politique extérieure et la gestion pétrolière.

Profitant de cette occasion, Pascal Tsaty Mabiala a rappelé que l'organisation du recensement administratif spécial (RAS) ne doit pas occulter les autres recommandations de la concertation politique

neur. Et le premier secrétaire d'affirmer que le parti est réellement unifié, car il n'existe plus de frange 2006, ni 2009.

Ainsi, la direction politique entend cette année procéder à la formation des cadres et militants à la restructuration et à l'animation du parti, pour assurer le maillage complet en structures intermédiaires et de base. Elle prescrit également aux militants les cotisations statutaires pour accroître la capacité d'autofinancement des activités du parti. « Tout ceci contribuera à réaliser l'objectif à moyen



Pascal Tsaty Mabiala répondant aux questions de la presse

de Dolisie, tout en soutenant le principe d'une application progressive de celles-ci. L'Upads exige outre le RAS, le réaménagement de la Commission nationale d'organisation des élections, l'introduction de la carte biométrique et la restructuration du Comité de suivi pour la paix et la réconciliation du Congo, avant la tenue des élections locales et sénatoriales, prévues pour cette année.

L'Upads désormais unifiée

Au plan interne du parti, six mois après la tenue du Congrès unitaire extraordinaire de juin 2013, l'Upads a tenu des sessions inaugurales du bureau politique et du conseil national, des sessions de formalisation des intentions exprimées par le congrès, bilancielles, administratives et budgétaires, et enfin, a procédé à la mise en place des instances dirigeantes du parti avec l'élection des membres d'hon-

terme, celui de retour de notre parti aux affaires en 2016, pour combler les attentes des Congolais frustrés par la mauvaise gouvernance économique et politique, écrasés par la souffrance sociale nonobstant l'embellie financière que connaît le Congo », a affirmé Pascal Tsaty Mabiala.

En outre, à cette occasion, le premier secrétaire du principal parti de l'opposition a fait la rétrospective des événements internationaux ayant marqué l'année 2013 : la disparition de Nelson Mandela ; la crise au Mali ; la guerre civile au Sud Soudan ; la crise au sein du Congrès pour la démocratie et le progrès, parti au pouvoir, au Burkina Faso ; la République démocratique du Congo et la République centrafricaine, qui ont fait les frais des rébellions armées qui continuent de menacer l'intégrité intérieure et régionale.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhis
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Mauouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

PCT

Le Pool tiendra sa session ordinaire en février

Le président de la fédération du Parti congolais du travail (PCT) du département du Pool, Jean-Pierre Manoukou-Kouba, a donné cette information le 18 janvier, à Kinkala, chef-lieu du département, à l'occasion de la réunion de restitution des deux dernières sessions du comité central du PCT, tenues en décembre 2013, à Brazzaville.

La session de la fédération qui aura lieu en février, a dit Jean-Pierre Manoukou-Kouba, permettra au parti de faire, au niveau du département du Pool, le bilan des activités menées en 2013 et de tracer des perspectives pour la nouvelle année. « Elle est déterminante dans la mesure où au cours de cette nouvelle année, il est prévu des consultations électorales locales et sénatoriales, échéances très considérables pour un parti politique qui doit mesurer son audience territoriale », a-t-il précisé.

Le président de la fédération du PCT du Pool a mis à profit cette rencontre pour délivrer aux participants le contenu des communiqués finaux ayant sanctionné les travaux des sessions ordinaire et extraordinaire du comité central. Les débats ont achoppé sur les cas d'indiscipline de quelques membres du parti ; les prochaines élections locales, ainsi que l'absence de motivation des membres à verser les cotisations statutaires. Jean-Pierre Manoukou-Kouba a indiqué que le comité central avait examiné le rapport d'activités de la commission nationale de contrôle et d'évaluation sur les cas d'indiscipline observés lors des élections législatives de 2012 et d'autres comportements de nature à affaiblir l'action du parti. Pour le département du Pool, a-t-il déclaré, la commission a examiné au moins dix cas.

Abordant le point sur les élections locales, le président de la fédération a informé les participants que la date des élections locales n'étant pas encore arrêtée, la direction politique du PCT avait laissé une marge aux fédérations qui désiraient changer ou compléter les noms sur la liste de ses candidats. Le dernier délai, a-t-il ajouté, avait été fixé au 12 janvier, mais un moratoire a été accordé aux retardataires. « La direction politique nationale se chargera des stratégies et combinaisons à mettre en place avec nos alliés. Pour



Jean Pierre Manoukou-Kouba délivrant son discours

le moment, nous nous contentons de procéder à la collecte des candidatures au niveau des fédérations. Le comité d'investiture nous proposera les candidatures définitives », a-t-il expliqué.

Les militants appelés à retrousser leurs poches

Le président de la fédération du PCT du département du Pool a invité les membres du parti à être plus réguliers dans le versement des cotisations statutaires et extrastatutaires. « En dehors des rétrocessions faites par les cadres du parti affectés à des postes de responsabilité, les militants de la base ne cotisent pas alors que la somme à verser est très modique. Vous devez savoir qu'un parti politique ne vit que grâce aux contributions financières de ses membres », a-t-il rappelé, se basant sur le constat fait lors des rencontres du comité central.

Jean-Pierre Manoukou-Kouba a exhorté les membres de la fédération du département à lancer rapidement la restructuration dans les districts qui n'ont pas encore de nouvelles instances dirigeantes, afin de les doter de comités dynamiques et prêts à affronter les batailles politiques qui pointent à l'horizon.

« Il sera mis à la disposition des présidents des comités des moyens financiers afin de leur permettre d'animer leurs structures. Les dirigeants qui s'amuseront à partager cet argent entre eux seront sévèrement punis conformément aux textes qui régissent notre parti », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

CONGO-CHINE

Le PCT et le PCC raffermissent leurs relations d'amitié



Les délégations politiques lors de la séance de travail

En prélude à la commémoration du cinquantième anniversaire des relations entre la République du Congo et la République populaire de Chine, le 22 février prochain à Pékin, une délégation du Parti communiste chinois (PCC), conduite par le vice-ministre du département international, Ai Ping, s'est entretenue avec le Parti congolais du travail (PCT).

Au cours de leur première séance de travail, le 18 janvier, les deux délégations ont non seulement fait le bilan de leurs relations datant de 1964,

mais ont aussi étudié les possibilités de les raffermir davantage. « La Chine et le Congo se forcent à chercher une voie de développement qui leur est propre, au cours de laquelle, la coopération économique et commerciale va jouer un rôle très important », a déclaré Ai Ping. Cette séance s'est poursuivie le 20 janvier par des causeries-débats sur l'organisation de leurs formations. « Les dirigeants du PCT nous ont fait un exposé très exhaustif sur l'organisation de leur parti après la tenue du 6^e

congrès extraordinaire au niveau des résultats », a ajouté le responsable chinois. « De même, la partie chinoise a présenté sa situation surtout au niveau du travail mené au niveau des jeunes et des femmes », a-t-il poursuivi.

Les deux parties ont également visité les travaux de construction du nouveau siège du PCT exécutés par la société BRCC et dont la fin interviendra probablement en décembre prochain, ainsi que les travaux du siège communal.

Jean Jacques Koumbemba

PARTI RÉPUBLICAIN ET LIBÉRAL

Nicéphore Fylla Saint-Eudes vise la mairie de Brazzaville

À l'orée des échéances électorales à venir, le cercle de réflexion Nicéphore Fylla Saint-Eudes affilié au Parti républicain et libéral (PRL), a animé, le 19 janvier à Brazzaville, une causerie-débat avec les populations de l'arrondissement 9 Djiri autour du thème « Le Congo de demain ».

« Nous avons fait perdre cinq ans à la ville de Brazzaville. Cette incapacité de gérer la ville est déplorable. Mais ne vous plaignez pas car tout de même c'est vous qui choisissez ceux qui gouvernent », a indiqué Nicéphore Fylla Saint-Eudes au cours de cette rencontre. Le président du Parti républicain et libéral a édifié les Congolais concernant sur la nécessité, pour les jeunes, de participer au recensement administratif spécial. Il a également exposé sur le comportement à adopter lors des élections à venir. Profitant de cette occasion, Nicéphore Fylla Saint-Eudes a annoncé sa candidature aux élections municipales tout en définissant les grandes lignes de son programme pour cette ville.

Brazzaville en 2014 et le Congo en 2016 Actuellement sénateur et conseiller local, auparavant député et candidat à l'élection présidentielle en

2009, il a également frôlé la municipalité de Brazzaville en juillet 2008. L'homme continue de caresser des ambitions politiques. Outre sa candidature pour la mairie de Brazzaville, il affirme vouloir être candidat aux élections présidentielles de 2016.

Cependant, les organisateurs de cette rencontre citoyenne ont déclaré que malgré l'importance des ressources nationales et l'embellie financière, le Congo est actuellement caractérisé par la pauvreté, le chômage, la faillite de son système éducatif et la défaillance de son système sanitaire. « Il y a un véritable problème de répartition. Sur le marché de l'emploi, l'offre ne correspond pas à la demande. Il faut donc former des hommes capables d'assumer les plus grandes fonctions, sans distinction sociale. Comment expliquer le manque d'emplois alors que 2.000 milliards sont injectés chaque année au Congo ? C'est un problème de démocratie confisquée par le jeu majoritaire au détriment d'un système démocratique fortement souhaité lors de la Conférence nationale souveraine. Il se trouve que les populations congolaises ont donné une majorité absolue à un acteur politique qui gère l'État et cela, sans contre-pouvoir »,

a déclaré le président du PRL, Nicéphore Fylla Saint-Eudes.

Selon l'orateur, le Congo de demain devra être capable de résoudre toutes ces questions. Pour ce faire, il faudra présenter aux Congolais un homme qui puisse faire de la politique son sacerdoce. « Après avoir défini le Congo d'aujourd'hui, personne ne peut vouloir rester dans ce système. Nous devons muter démocratiquement vers un autre système avec une alternative crédible et transparente. Nous devons donc aller avec un autre programme de société pour pouvoir traiter la question de la pauvreté, de l'éducation, de la santé, de l'eau et l'électricité et aller vers des institutions beaucoup plus crédibles. Cela nécessite du courage et de la lucidité de la part de tous, car c'est le peuple qui fait les rois », a précisé le président du PRL. Outre ces questions, les participants ont débattu sur la faible implantation du PRL dans cet arrondissement ; l'assainissement urbain de la zone ; le transport municipal ; les érosions prononcées dans les sept quartiers de Djiri, par manque de canalisation ; le manque de réseau d'adduction d'eau potable ; enfin, le manque d'hôpital de référence.

Josiane Mambou Loukoula



OFFRE D'EMPLOI

Dénomination du poste : Responsable Développement des Ventes

Nombre de postes : 01

Classification/ Catégorie : 10 à 11

Type de contrat : CDI

Direction : Commerciale Marketing

Lieu : Brazzaville

Qualification/Expérience

Niveau : BAC+3 en Gestion Commerciale et Marketing.

Age : 27 à 35 ans environ.

Expérience : 05 ans d'expérience dans une société commerciale ou FMCG

Nationalité : Congolaise de Brazzaville

Missions générales :

Sous la supervision du Directeur commercial, le titulaire a pour mission de définir et assurer :

- la mise en place effective et efficiente des nouveaux circuits de distribution,
- suivi et développement du portefeuille clients, en définissant les conditions de vente optimales et compétitives
- les prévisions et réaliser le volume des ventes avec le DC
- la mise en place du développement du canal HO-RECA et Off Trade
- les outils, modules et standards de performance pour le développement des compétences commerciales,
- la compréhension, l'application des standards et outils de travail agréés.
- L'exécution du plan de formation annuel sur le terrain

des équipes SIAT et de la force de vente des partenaires.

- au travers du superviseur commercial au contrôles réguliers et inopinés des dépôts et agences et donc Maintenance / ou améliore la qualité du service des agences et dépôt en terme de service, de sécurité.

- le relais des finances et du QHSE dans les dépôts et agences.

- la mise en place et le suivi des plans et des stratégies Trade Marketing nécessaires au développement en en

- accord avec les budgets de fonctionnement de la DCM et publi promotionnels du marché.

- l'élaboration du cycle plan sur 12 mois et veille à la bonne exécution du plan d'équipement

- le strict respect des budgets de fonctions par dépôt et publi-promotionnels par la conformité des dépenses

- l'élaboration du plan d'approvisionnement en cigarettes des Dépôts de Province

Compétences /Connaissances :

- Abnégation au travail, travail bien effectué, planifié (routing de tournée clients) et organisé (calendrier d'actions...).

- Bonne capacité d'analyse et bonne connaissance des réalités locales de distribution

- Tableau de bord marché zone et compétence en comptabilité et finances est un plus.

- Bonne connaissance sur Excel, Word et power point.

- Suit les actions jusqu'au bout.

- Etre capable de faire les routes.

- Technique de coaching, gestion des ressources humaines, coaching.

- Permis de conduire véhicule.

- Anglais professionnel : Parlé et écrit courant.

Compétences comportementales :

- Esprit d'initiative,

- Intégrité,

- Charisme, capacité de transmettre l'enthousiasme aux équipes,

- Rigueur,

- Disponibilité,

- Esprit d'équipe

- Ordonné, ponctuel.

- Propre

Dossier de candidature

Composition :

- Lettre de motivation incluant les noms & prénoms et qualité d'une (01) personne de référence.

- CV daté de moins d'un mois

Le tout sous pli fermé, à l'attention de Monsieur le Directeur Général de la SIAT.

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 31 Janvier 2014 à la SIAT ; BP 50 République du Congo - Brazzaville.

La Direction Commerciale

AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DE MARCHE AVIS DE PRE-QUALIFICATION

République du Congo
Projet Campus UCAC/ICAM (Ex IST-AC)
Site de Notre-Dame à Pointe-Noire

Le Projet Campus UCAC/ICAM - Site de Notre Dame comprend la construction de deux bâtiments R+5 et R+4, la réhabilitation d'un bâtiment R+1 en R+2, la construction de locaux annexes et la réalisation de la VRD.

Convention de crédit N°1371 01 Z

L'ICAM-AC, INSTITUT CATHOLIQUE DES ARTS ET METIERS EN AFRIQUE CENTRALE, Maître d'Ouvrage, lance son projet de construction d'un campus pour l'Institut UCAC/ICAM, Ex IST-AC, sur le site de Notre-Dame à Pointe Noire. Le marché de ce projet, financé pour partie sur fonds propres et pour partie par un prêt auprès de l'Agence Française de Développement, comporte deux lots : un lot Gros Œuvre / Second Œuvre / Voirie et Réseaux Divers et un lot Technique (courant fort / courant faible). Les candidatures peuvent être soumises en vue de la pré-qualification, soit pour l'ensemble des lots proposés, soit pour l'un des deux lots.

Le Maître d'Ouvrage entend pré-qualifier des entrepreneurs et/ou des sociétés pour la construction d'un bâtiment résidence R+5, d'un bâtiment pédagogique R+4 et de locaux annexes. Le présent marché comprend également la réhabilitation d'un bâtiment existant R+1 en R+2, ainsi que la réalisation de la Voirie et des Réseaux Divers du site. Les avis d'appel d'offres devraient être

lancés le 03 Mars 2014.

Les candidats intéressés admissibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et inspecter le document de pré-qualification auprès de l'Institut UCAC / ICAM (dont l'adresse figure ci-après) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Les candidats intéressés peuvent acheter un jeu complet du document de pré-qualification en français, en se présentant à l'adresse ci-dessous après versement des frais non remboursables de 30 000 Francs CFA ou 50,00 Euros (paiement en espèce). Le document leur sera remis en mains propres après notification de versement auprès du Maître d'Ouvrage.

Les dossiers de candidature pour la pré-qualification doivent être déposés sous enveloppe cachetée à l'adresse ci-après avant le 07 février 2014, et doivent être clairement marquées « Candidature de pré-qualification pour la construction du Campus UCAC/ICAM – Site de Notre Dame - Convention de crédit N°1371 01 Z ».

Institut UCAC/ICAM (Ex IST-AC)

Jonathan QUINTON

Base Total L&P Congo

Km4 Quartier Ouest

B.P. 781 POINTE-NOIRE

République du Congo

(+242) 05 035 79 78 ou (+242) 05 524 59 55

jonathan.quinton@ucac-icam.com

UCAC icam

Idées-forces sujet en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « Notre pays a le devoir de donner aux entreprises privées locales les moyens indispensables à leur épanouissement à travers la création d'entreprises avec un partenariat national qui permet de les contrôler. »

Firmin Ayessa, directeur du cabinet du président de la République, le 17 janvier 2014, à la clôture de l'atelier sur le secteur privé national

□ « Le cannabis est considérablement moins nocif que l'alcool ou le tabac. »

Barrack Obama, président américain, citant le rapport 2008 de la Fondation Beckley, une ONG britannique.

□ « Tous les éléments étaient réunis pour que le génocide ait lieu en Centrafrique. »

Mego Terzian, président de Médecin sans frontières, antenne France, le 16 janvier sur RFI.

□ « L'émergence d'une Fifa à la fois plus puissante et plus régulatrice passe par une réfonction du comité exécutif actuellement tenu par les confédérations. »

Jérôme Champagne, Français, ancien collaborateur de Joseph Blatter, candidat annoncé au poste de président de la Fifa, Jeune Afrique, le 16 janvier 2014.

□ « Je ne pense pas que la France aura un rôle à jouer dans le proche avenir; à moins qu'elle change totalement et fondamentalement de politique, et qu'elle devienne un État indépendant dans ses prises de positions comme ce fut le cas dans le passé. »

Bachar Al-Assad, président de Syrie, entretien à l'AFP le 19 janvier 2014.

RÉSEAU ROUTIER

Socofran appelée à reprendre l'entretien de la route Brazzaville-Kinkala

Le ministre des Travaux publics, Émile Ouosso a effectué aujourd'hui, en compagnie des techniciens et des représentants du ministère du Plan, une visite au village Nguela Tsétséké, à environ 43 Km de Brazzaville, où des érosions régressives menacent la route nationale n°1, sur tronçon Nganga-Lingolo – Kinkala dont l'entretien et le suivi permanent incombent à la société Socofran.

le cadre du contrat de bail conclu entre le gouvernement et l'Union européenne, la route Brazzaville-Kinkala prévoyait également, outre la poursuite des travaux Madibou-Pont du Djoué sur financement propre du Congo, les axes au siège de l'Oms-Afro, mais également l'entretien permanent des travaux confiés à la société Socofran.

« Nous avons pensé impliquer Socofran à cet entretien parce qu'elle était partenaire

tenu du gouvernement le déblocage des fonds nécessaires afin de permettre à la société Socofran de poursuivre tout à la fois les travaux de réhabilitation de la voie d'accès à l'Oms-Afro d'une part et d'entretien des points faibles le long de la route Brazzaville-Ngambari, d'autre part.

« Depuis le mois de décembre, le gouvernement s'est résolu de solder l'ardoise de la Société Socofran dont la direction centrale nous a rassuré de la reprise très prochaine des travaux », a indiqué Blaise Onanga. Pour les responsables de cette société, l'arrêt de l'entretien et autres travaux relevait du manque de financement qui n'a pas permis de poursuivre le travail amorcé. Par ailleurs, à pieds d'œuvre sur les lieux des érosions, la société Sipam qui s'active à traiter les deux érosions entend faire le nécessaire pour éviter l'avancée des érosions vers la chaussée.



Vue de l'érosion en progression/ Photo ADIAC

Conduite par le ministre Émile Ouosso, la visite avait pour but de constater sur place les travaux d'urgence amorcés par la société Sipam TP, avant la prise en main du chantier par la société Socofran commise à cette tâche.

En effet, après l'évaluation faite des érosions en date du 3 et 4 janvier, les travaux visant à sécuriser cette route ont démarré le 9 janvier par des travaux de rechargement, de compactage, la conception des digues, la protection des bassins de rétention et le planting des bambous susceptibles d'arrêter le glissement du sol.

« Aujourd'hui, pour arrêter cette érosion, nous avons commis en urgence la société Sipam qui est pieds d'œuvre avec des travaux de rechargement en attendant les travaux confortatifs qui interviendront pendant la saison sèche », a précisé le directeur départemental des Travaux publics du Pool, Herme Mboussi. Construite dans le cadre dans

à la société Dragage et donc sensé connaître tous les points de faiblesse de cette route », a précisé le directeur général des travaux publics, Blaise Onanga, soulignant cependant que les



Le ministre Emile Ouosso sur le site du traitement de l'érosion

difficultés d'ordre financier avaient conduit cette société à arrêter les travaux peu avant la municipalisation du département du Pool.

Face à cette situation préoccupante, les ministères du Plan et des Travaux publics ont ob-

Toutefois, appréciant favorablement la visite sur le terrain des ministères du Plan et des Travaux publics, le préfet du Pool, Jean Michel Shanga a estimé que l'entretien permanent de cette route est une initiative louable. Car,

a-t-il précisé « Ce serait regrettable de voir cette route se couper au moment où l'on parle déjà du lancement des travaux de sa deuxième phase devant relier Ngambari à Mindouli ».

Guy-Gervais Kitina

BONNE ANNÉE-2014

**POUR VOS CADEAUX
EN PEINTURE, SCULPTURE,
CÉRAMIQUE ET VASES MURAUX :
UNE SEULE ADRESSE :
LE MUSÉE GALÉRIE
DU BASSIN DU CONGO**

**LE MUSÉE DU BASSIN DU CONGO
SIS DANS L'ENCEINTE
DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE**

Pour participer au BUILD Africa forum,
demandez votre invitation sur www.buildafricaforum.com

“L’Afrique doit mobiliser 50 milliards de dollars
supplémentaires par an pour ses infrastructures”
- Makhtar Diop, Vice-président pour la Région Afrique,
Banque Mondiale

Le forum des infrastructures en Afrique

5 AU 7 FÉVRIER 2014 - BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO
INVESTISSEMENTS - RESEAUX - PROSPECTION – PARTENARIATS – APPELS D’OFFRES
PROJETS A L’ECHELLE DU CONTINENT

Sous le Haut Patronage de Son Excellence Denis Sassou N’Guesso, Président de la République du Congo
Organisé par le Ministère de l’Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux

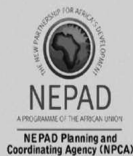
BUILD AFRICA



Brazzaville Unites
Infrastructure Leaders
For Development.

Participez au challenge ! Inscrivez-vous au forum BUILD Africa et rejoignez :

Renaissance
Capital

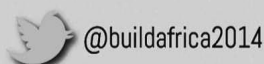


TREVI Group



BOMBARDIER

www.buildafricaforum.com



Contact : julie.voiriot@buildafricaforum.com

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des acteurs réunis autour d'un atelier

Du 15 au 17 janvier, à l'initiative du groupe de travail projets du cadre de concertation des organisations de la société civile et des populations autochtones sur la REDD (CACO-REDD), s'est tenu à Brazzaville un atelier d'autodiagnostic et de renforcement des capacités organisationnelles de ses membres.

À l'issue de cet atelier, quelques recommandations ont été formulées, à savoir la création d'un comité d'harmonisation du plan d'action CACO-REDD ; la maîtrise par les acteurs du CACO-REDD de la matrice de l'analyse de la performance organisationnelle proposée lors de cet atelier ; la présentation au cours de l'assemblée plénière des résultats de l'analyse de la performance organisationnelle de CACO-REDD élaborée au cours de cet atelier ; l'amélioration par les bailleurs des procédures de libéralisation des fonds à l'endroit de CACO-REDD, et enfin l'organisation d'un groupe de travail et de réunions bihebdomadaires pour le suivi des présentes recommandations. Cet atelier vient compléter le précédent à caractère stratégique organisé à Brazzaville en septembre 2013. Il convient de rappeler qu'au premier jour, Célestin Nika, président du groupe projets de CACO-REDD, a présenté la feuille de route de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) qui a débouché sur la première ébauche du projet de plan d'action suivant les orientations de l'UICN. Le deuxième et le troisième jour ont été consacrés à l'exposé sur les projets pilotes développés par le World Conservation Society (WCS) à Madagascar, en RDC et au Cameroun et à l'analyse de la performance de CACO-REDD qui a abouti à l'élaboration de la matrice ACOM de CACO-REDD.

Guillaume Ondzé

FAUNE SAUVAGE

Les experts interpellés par l'exploitation de la viande de brousse

La viande de brousse est sujette à une exploitation anarchique avec la croissance de son marché. Motif : elle occupe une place de choix dans le quotidien des populations. Une situation qui interpelle les experts, décidés à intervenir dans la manière d'exploiter cette ressource.

Le directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Michel Elenga, l'a souligné lors des travaux de la première session du comité de direction du projet sur la gestion durable du secteur de la faune sauvage et de la viande de brousse en Afrique centrale.

Quelques menaces ont été constatées sur la faune sauvage, telles que : la chasse illimitée ; l'effondrement des systèmes de propriété traditionnelle et les règles locales ; la croissance des marchés de la viande de brousse ; la disponibilité généralisée des armes à feu et des pièges en métal ; la faible gouvernance ; des cadres juridiques insuffisants ; et l'échec des réglementations descendantes et des mises en application des lois. Le projet devra fournir une assistance permettant de surmonter les barrières au développement et une reproduction des systèmes de gestion participative de la faune sauvage. Sur une durée de 5 ans, son budget est de 12,5 millions de dollars. En attendant la signature des documents de la reconnaissance du projet viande de brousse, le comité de pilotage a examiné les actions entreprises depuis sa création en 2013 et projeté les perspectives. Le projet est exécuté dans quatre pays de l'Afrique centrale : Gabon, Centrafrique, République démocratique du Congo et Congo.

Ainsi, au cours de sa première année, le projet a été lancé dans quatre villages pilotes. Les commu-

nautés locales ont bénéficié du renforcement des capacités à l'occasion du diagnostic communautaire dans chaque village. Un espace pour le dialogue et la concertation a été créé pour permettre aux différents acteurs d'échanger leurs points de vue sur la gestion durable des ressources

la biodiversité de l'écosystème forestier. Au niveau du second axe, il est question de renforcer et d'augmenter la viabilité des moyens d'existence des communautés locales. « Ce projet arrive à point nommé et va contribuer à l'application des dispositions prises par la législation natio-

protégées.

En définitive, le projet viande de brousse est cofinancé par : l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ; le centre de Coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) ; le Centre international



Le comité de direction du projet. crédit photo Adiac

fauniques et sur l'organisation de la filière viande de brousse. Ainsi l'objectif du projet se résume en deux axes ; la conservation et le développement. Au niveau du premier axe, il s'agit de démontrer que la gestion participative de la faune sauvage peut être une stratégie viable pour conserver la fonction, l'intégrité et

« nationale », a déclaré Michel Elenga. Pour rappel : le Congo s'est résolument engagé dans le processus de l'économie verte pour un développement durable réel, basé sur une utilisation rationnelle des ressources biologiques dont la faune sauvage. Le Congo s'est doté depuis novembre 2008, d'une nouvelle loi sur la faune et les aires

de recherche sur les forêts (CIFOR) ; l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Fonds pour l'environnement mondial dont la subvention est de 4,2 millions de dollars. Sachant que la contribution de la FAO est de 2 millions de dollars, soit 25% du cofinancement total.

Nancy France Loutoumba

COMMERCE

Construction d'infrastructures commerciales pour désengorger Brazzaville

De grandes infrastructures disposant d'aires de déchargement, de stationnement, de stockage, de conservation et de vente, seront édifiées courant 2014, afin d'améliorer le circuit de distribution des marchandises.

Le ministre du Commerce et des approvisionnements, Claudine Munari, a donné cette information à l'occasion de la cérémonie d'échange de vœux, le 20 janvier à Brazzaville. « Mon département a inscrit au budget d'investissement exercice 2014, la réalisation d'une étude sur la construction de deux grands pôles logistiques aux entrées nord et

sud de Brazzaville », a déclaré le ministre. Et d'ajouter : « Le gouvernement reste attentif aux difficultés auxquelles vous êtes confrontés ces derniers temps dans nos villes où les camions de

Au nombre des opérations à mener durant l'année en cours, par le ministère du Commerce, figure également la poursuite de l'application de la loi interdisant la production, l'importation, la vente et

« Mon département a inscrit au budget d'investissement exercice 2014, la réalisation d'une étude sur la construction de deux grands pôles logistiques aux entrées nord et sud de Brazzaville »,

transport de marchandises peinent à trouver des places de stationnement après déchargement de leurs marchandises. »

l'utilisation des sacs et sachets en plastique. Cette mesure est appliquée pour préserver l'environnement et assainir la ville. « Force est

de constater, que depuis quelques mois, des actes d'incivisme violent allègrement l'application de ce décret. À compter de ce jour, nos services, ensemble avec la force publique, ont la mission de constituer des ceintures de surveillance autour des marchés et dans les villes pour veiller à la stricte application de cette loi », a martelé Claudine Munari, avant de solliciter le dynamisme des cadres et agents de son ministère.

Dressant le bilan de 2013, le directeur du cabinet du ministre du Commerce, André Kamba, a passé en revue les principales activités ayant marqué l'année. Il s'agit par

exemple de : l'examen de politique commerciale du Congo à l'Organisation mondiale du commerce ; la conférence de Bali en Indonésie portant sur la reprise des négociations commerciales internationales concernant les préparatifs de la participation du Congo à l'exposition universelle « Milan 2015 » en Italie. Enfin, André Kamba a salué la participation des commerçants ainsi que celle des opérateurs économiques de son secteur à la promotion et au développement de leurs affaires menées en vue de contribuer à la réduction de la pauvreté.

Lopelle Mboussa Gassia



**BGFIBank Congo
vous présente
ses Meilleurs Voeux
pour l'an**

2014

Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 89/90
Email : eqcoongo@bgfi.com
www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

TRANSPORTS

Le CFCO appelé à améliorer ses performances budgétaires

« Le CFCO devra améliorer le taux de réalisation du budget d'investissement en fonds propres dans le cadre de la complémentarité des efforts d'investissement consentis par l'État. Tout ceci ne peut se faire que dans le cadre d'une organisation moderne actuellement en étude », a déclaré le ministre des Transports, Rodolphe Adada, le 17 janvier, lors de la traditionnelle cérémonie de vœux de nouvel an.

Le ministre a dégagé les grandes priorités de 2014. Il s'agit de renforcer le cadre réglementaire notamment en matière de sécurité, de lutter contre les pratiques mafieuses, de mettre l'accent sur la formation du personnel en vue de redonner au Congo sa vocation de pays de transit.

« Nous avons tous noté que certains objectifs propres à chaque mode de transport ont été atteints. La satisfaction qui en résulte n'est pas une fin en soi. Elle ne correspond qu'à une étape du processus du développement socio-économique qui vise l'émergence du Congo d'ici à l'an 2025 », a précisé le ministre d'État.

Pour garantir la sécurité des personnes et des biens sur le Chemin de fer Congo-Océan (CFCO), l'accent sera mis sur la formation des techniciens ainsi que sur l'acquisition des équipements adaptés. Le CFCO devrait

aussi participer, de concert avec les administrations des sociétés minières et le port autonome de Pointe-Noire, à l'aboutissement des projets miniers.

La direction générale de la Marine marchande a été invitée à

renforcer la réglementation et intensifier la formation du personnel.

Le port autonome de Pointe-Noire doit, pour sa part, mener à terme le programme d'investissement prioritaire qui nécessite

gné Rodolphe Adada, avant de demander au Conseil congolais des chargeurs de se concentrer sur la diversification de ses ressources.

Par ailleurs, le projet de réhabilitation et de construction

glementation fluviale, à veiller à la sécurité fluviale et à qualifier le personnel navigant. En attendant l'aboutissement du processus de création de la Société de la navigation, le chantier naval doit exploiter efficacement le réseau de voies navigables existantes, poursuivre et intensifier le programme de la flotte fluviale, a souhaité le ministre.

Au niveau du transport terrestre, il est prévu, entre autres, de poursuivre le contrôle technique des véhicules sur l'ensemble du territoire national et d'élaborer les textes nécessaires au renforcement de la sécurité routière. Concernant les réalisations de l'année dernière, le directeur de cabinet du ministre des Transports, Roger Bruno Ongoly, a encouragé la gouvernance et l'exécution des travaux intervenus pour chaque mode de transport. Il a par ailleurs déploré l'accident ferroviaire survenu en septembre dernier à Kitémbo, dans le sud du pays. « Nous sommes engagés, une fois de plus, à relever le défi du secteur des transports », a-t-il indiqué.

Cette cérémonie a réuni les trois ministres concernés par les questions de transports au Congo. Outre le ministre d'État Rodolphe Adada, on a noté la présence des ministres Martin Aimé Parfait Coussoud Mavougou et Gilbert Mokoki.

Lopelle Mboussa Gassia



Echange de vœux entre le ministre et ses collaborateurs

mener une réflexion devant aboutir à un cadre de coopération internationale, en rapport avec les mécanismes de lutte contre la criminalité en mer mis en place au niveau de la sous-région. Elle doit également préparer l'audit interne de l'Organisation maritime internationale,

d'être actualisé en tenant compte de l'environnement portuaire dans la sous-région.

« Dans le cadre des travaux d'investissement prioritaire, il est apparu un problème de pollution. Nous devons, courant cette année 2014, maîtriser et trouver une solution », a souli-

d'équipements modernes au port autonome de Brazzaville et port secondaire en cours d'exécution devra faire l'objet de plus d'attention en vue de son aboutissement.

L'administration de la navigation fluviale est appelée, quant à elle, à renforcer et à appliquer la ré-

SECTEUR PRIVÉ

Le gouvernement s'engage à soutenir les entreprises locales

En vue de diversifier l'économie congolaise, une politique de promotion et de développement du secteur privé a été envisagée pour permettre aux opérateurs nationaux d'être plus représentatifs dans leur domaine d'activité. Tel est le résultat de l'atelier sur la promotion de ce secteur tenu le 17 janvier à Brazzaville.

Organisé par la présidence de la République, cet atelier, qui a réuni le comité de pilotage pour la promotion de ce secteur, les ministères en charge des secteurs prioritaires, les représentants des entreprises, des chambres consulaires et de commerce, du haut conseil du dialogue public-privé, du conseil économique et social ainsi que des parlementaires, leur a permis de s'imprégner de la question. L'objectif était de sensibiliser les décideurs nationaux et les partenaires économiques à la nécessité de soutenir le secteur privé national afin de le diversifier et de le rendre plus performant et innovant en mettant en place un cadre réglementaire. Les opérateurs nationaux étant

peu représentés dans ce secteur, le gouvernement, constatant cette fragilité, s'est engagé à élaborer des projets de textes législatifs et réglementaires en vue de favoriser l'éclosion du secteur privé national. En effet, les industries de transformation du bois, agroalimentaires, les secteurs des hydrocarbures, des mines, des bâtiments et travaux publics ont été énumérés au nombre des secteurs prioritaires. Cette initiative vise à soutenir la croissance, la compétitivité et l'emploi pour réduire la pauvreté, donnant ainsi l'opportunité aux investisseurs, partenaires locaux et étrangers, de développer leurs projets notamment en matière d'embauche, de transfert de technologie et de fourniture de biens et services.

Ainsi les acteurs impliqués ont-ils été invités à mettre en œuvre cette politique afin de rendre performant le secteur privé national dans l'amélioration des conditions de travail. À cet effet, trois exposés ont été suivis par les participants, à savoir la vision et la stratégie politique du président de la République sur le développement

du secteur privé national, la revue du secteur privé congolais face aux expériences du Rwanda, et enfin la mise en œuvre des politiques du contenu local pour la promotion et le développement du secteur privé national au Congo.

Cette initiative vise entre autres à élire les opportunités de développement du secteur privé national à travers les grands travaux structurant en cours de réalisation dans les secteurs prioritaires ; à accélérer le processus de mise en œuvre de politique d'accompagnement du secteur privé ; à structurer et diversifier la base productive de ce secteur ; à accélérer le processus de son appropriation par les compétences locales ; à fédérer et harmoniser les politiques en faveur du secteur privé national ; à s'inspirer de l'expérience des pays africains dans la mise en œuvre de leur politique de contenu local. « Notre pays a le devoir de donner aux entreprises privées locales les moyens indispensables à leur épanouissement à travers la création d'entreprises locales avec un partenariat national

qui permet de les contrôler. L'accès aux capacités compétentes pour leur permettre de faire face à la concurrence internationale en organisant des formations d'excellence, l'accès aux marchés nationaux voire étrangers et à l'innovation technologique. Ce cadre permettra aux entreprises congolaises d'avoir également l'accès au financement de leur investissement lorsque les institutions bancaires ne sont pas en mesure de les accompagner », a déclaré le directeur de cabinet du président de la République, Firmin Ayessa.

Promouvoir le contenu local

Au terme de cet atelier, les participants ont adhéré à la politique de promotion et de développement du secteur privé national. « Je suis heureux, car les entreprises congolaises avaient l'impression d'être écartées, de n'être pas soutenues, mais le discours que nous avons entendu aujourd'hui est intéressant. Maintenant, nous n'attendons plus que son exécution afin de toucher cette réalité. Cette initiative répond à un besoin que nous, entrepreneurs,

avons longtemps décrié. Nous espérons que la solution est proche. Il est difficile pour une entreprise congolaise, avec les moyens du bord, de lutter contre les entreprises étrangères, car celles-ci mettent en jeu de gros moyens. L'entreprise congolaise se trouvant dans une position d'infériorité ne peut qu'être moins compétitive. Le gouvernement doit mettre en place les conditions afin que les entreprises congolaises soient au même pied d'égalité que celles qui s'installent au Congo », a déclaré le directeur général de la société VMK, Vérone Mankou.

Pour ce faire, les participants ont recommandé au comité de pilotage pour la promotion de ce secteur d'élaborer un projet de loi portant promotion et développement du secteur privé national, le projet de décret fixant les modalités d'application de la loi, un projet de décret portant approbation des statuts de l'agence de la promotion et le développement du secteur privé national en vue de finaliser la stratégie nationale de promotion du contenu local.

Josiane Mambou-Loukoula



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 01 40 87 - A Pointe-Noire : 222 94 12 90 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

40 ans d'Assurance
d'Expérience
d'Investissements
dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg




Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert



225.000 FCFA HT

Prix HT - paiement au comptant - ne concerne pas les clients à terme - dans la limite de 1 pièce par client

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tél: 03 8777 888 - 06 999 80 40
PONTE-NOIRE: Avenue Moe Kati Matou - après Rond-Point Kassaï - Tél: 04 453 63 63 - 06 999 87 88




Ordinateur de bureau DELL

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an

+ Onduleur
EMERSON LIBERT 60-650 VA

+ Imprimante HP 3516
Multifonction couleur

+ Multiprises APC



399.000 FCFA HT

Prix HT - paiement au comptant - ne concerne pas les clients à terme - dans la limite de 1 pièce par client

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tél: 03 8777 888 - 06 999 80 40
PONTE-NOIRE: Avenue Moe Kati Matou - après Rond-Point Kassaï - Tél: 04 453 63 63 - 06 999 87 88



GSA CAMAL VOYAGES

CAMAIR-CO CONGO - Brazzaville - Immeuble Yoka Bernard, Email : resabzv@camair-co.net

SPECIALES FETES DE FIN D'ANNEE CHEZ CAMAIR-CO !!!

Brazza-Douala-Brazza à partir de 155.200 fcfa ttc -/ Brazza-Douala à partir de 114.200 fcfa ttc

Brazza-Cotonou-Brazza à partir de 208.600 fcfa ttc

Et ce n'est pas tout : PROFITEZ D'1 BILLET GRATUIT APRES 5 VOYAGES !

Nos destinations : DOUALA - YAOUNDE - KINSHASA - COTONOU - LIBREVILLE N'DJAMENA - GAROUA - MAROUA - PARIS

3 FOIS PAR SEMAINE : MARDI - JEUDI - DIMANCHE

Contacts : 06 827 07 54 // 05 070 73 74



HSIET CONGO DEVELOPPEMENT

Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865, ADR: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz



1 400 000F TTC



23 500 000F TTC



2 000 000F TTC



32 900 000F HT



41.200 000F HT

* Stock disponible à Brazzaville TTC * S.A.V. et Suivi en permanence
* GARAGE professionnel à MAFOUTA * Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION

DÉPARTEMENT DES PLATEAUX

La ville de Djambala prépare son centenaire

Une délégation de cinq membres du comité d'organisation du centenaire de Djambala, conduite par Gilbert Ikili, a rencontré, le 16 janvier à Brazzaville, le président du Sénat, André Obama Itou, pour la réussite des festivités.

Objectif de cette rencontre : s'inspirer auprès du sénateur des festivités du centenaire de la ville de Gamboma, qui ont remporté un grand succès, afin de préparer la fête du centenaire de Djambala. Expositions, colloques, conférences, visites commentées, publications, restaurations, activités sportives et autres événements culturels émailleront cette commémoration.

« Lors de l'organisation du centenaire de Gamboma, j'ai pu dissiper les malentendus. Il faut de la volonté et s'unir pour une grande mobilisation. Il faut en faire un souvenir de paix et laisser de côté toutes les distensions politiques, car la célébration d'un centenaire est apolitique. À Gamboma, par exemple, nous avons fait une collecte d'argent et après un débat entre natifs, le thème de la fraternité a été choisi. Il faut beaucoup échanger sur les symboles, il faut beaucoup d'humilité », a expliqué André Obami Itou, président d'honneur du centenaire de Djambala.

La fête du centenaire s'annonce belle à Djambala, préfecture du département des Plateaux. Les infrastructures sont déjà achevées, grâce à la politique de municipalisation accélérée.

« Nous allons faire une stèle, une forêt artificielle, un village du centenaire, une bibliothèque et organiser un focus afin de mieux communiquer sur ces festivités », explique Gilbert Ikili, président du comité d'organisation.

La célébration du centenaire d'une ville est un événement historique et culturel qui nécessite de donner des repères tant aux adultes qu'à la jeune génération. « Il faut évaluer, il faut écrire. À Gamboma, un dépliant avait été conçu pour comprendre l'essentiel. Je reste disponible comme président d'honneur », a conclu Gilbert Ikili.

Si Djambala nous était conté...

La ville de Djambala a été créée par un explorateur d'origine française, M. Gondrand, en 1913. L'origine de son nom est diversement interprétée. Les uns affir-

ment que ce nom a été simplement attribué par M. Gondrand, sans autres explications. Les autres, les plus nombreux, soutiennent qu'un vieux Téké aurait répondu au commandant qui s'inquiétait des moyens de subsistance auprès de la population de Djambala, peu désireuse d'accueillir un poste militaire, « ndza mbala », mange de l'igname en français. Il aurait compris ce propos du vieux Téké comme la réponse à sa question, dénommant le village « Djambala ».

Cette version, la plus répandue, est contredite par une autre qui voudrait que Djambala ait été à l'origine le nom d'un Tchadien, garde du corps de l'explorateur fondateur de la ville. Il aurait profité du départ de son chef pour donner son nom à la ville.

Retrospective sur la naissance des Plateaux.

En attendant de savoir quelle est la véritable origine du nom de cette ville centenaire, on peut se souvenir que, dès sa fondation, Djambala est née de l'extension des villages d'Oyonfoula et de Ngoulayo. Chef-lieu de la circonscription téké, Djambala a gardé ce statut de chef-lieu, quand les colons fusionnent, en 1915, cette circonscription à celle d'Alima qui avait pour chef-lieu Ossélé.

En 1918, le chef-lieu est transféré à Gamboma, avant de le retrouver en 1944. Entre-temps, le département des Batékés a été relié au Pool, en 1933.

C'est en 1958 que le département des Plateaux voit le jour, avec Georges Blanc pour administrateur. En août 1964, Djambala est chef-lieu du département de la Léfini.

L'appellation « département des Plateaux » est récente. Auparavant, on parlait de la « région des Plateaux ». Martin Mberi en était le commissaire politique. Il y a cinquante-trois ans que le dernier des vingt-cinq administrateurs blancs, qui, depuis 1913, dirigeaient Djambala, a passé le relais aux Congolais. C'était en 1960, à la faveur de l'indépendance du Congo.

Fortuné Ibara

AGRICULTURE

11 milliards FCFA pour développer les cultures du manioc et des bananes

Afin de garantir la sécurité alimentaire et créer des emplois par le biais des cultures du manioc et des bananes, le gouvernement va débloquer 11 milliards de FCFA.

Pour réussir ce projet, le ministère procédera à la distribution gratuite de boutures de manioc, à l'acquisition des terres et à la projection de rejet, pour les programmes de trois ans dont le premier coûtera six milliards et le second cinq milliards FCFA. Le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Rigobert Maboundou, a dévoilé ce plan le 18 janvier, lors de la cérémonie des vœux. « L'émergence dont le cap est fixé pour 2025, passe par la sécurité alimentaire. Mettons la paresse de côté pour nous inscrire véritablement dans la voix de l'effort », a déclaré le ministre.

En outre, dans le but de s'adapter à la gestion axée sur les résultats, le ministère a décidé de suspendre des crédits issus du fonds de soutien à l'agriculture, aux politiques (ministres, députés, sénateurs, préfet et sous-préfet). « Nous devons avoir des critères de performance clairs à partir desquels, on peut évaluer cette activité et réconcilier le fonds avec l'opinion et les activités agricoles », a-t-il souligné.

Le centre de démonstration des techniques agricoles, déjà à sa

8e promotion de formation, s'emploie désormais à organiser les formations directement dans les bassins de production. On note également parmi les projections de ce ministère pour l'année en cours, la mise en place d'un bureau de recensement agricole, et l'ouverture d'une foire pour évaluer le travail mené par les acteurs de ce secteur. Une étude sur l'irriga-

Fulgence Mouangou, a indiqué que l'activité agropastorale telle que prescrite par le gouvernement, avançait normalement. La dernière campagne agricole conduite par la tutelle, entre septembre et octobre dernier, avait permis de toucher du doigt la réalité du terrain. D'où, les initiatives du nouveau village agricole, le chantier de la mécanisation, le centre de démonstration



Échange de vœux entre le ministre et ses collaborateurs

tion sera aussi menée en vue de lutter contre le déficit hydrique qui a occasionné, l'année dernière, la baisse de production dans certaines sociétés de la place.

Par ailleurs, présentant le bilan des activités de l'année dernière, le directeur de cabinet du ministère de l'Agriculture, Jean

des techniques agricoles ainsi que la mise en place du fonds de soutien à l'agriculture. La signature des contrats conclus avec des opérateurs économiques, à l'instar de Socomod, Asperbras, Eco Oil Energy et Altama Plantation, font aussi partie des prouesses de 2013.

Lopelle Mboussa Gassia

RELIGION

Création de l'Amadac

L'Assemblée générale constitutive, tenue le 18 janvier à Brazzaville, a permis aux participants de doter l'Association moisson des assemblées de Dieu au Congo (Amadac) des textes fondamentaux, et d'élire ses dirigeants.

Dans le souci de concrétiser leur vision de formation des pasteurs et autres leaders ecclésiastiques, l'Église des assemblées de Dieu du Congo et la Communauté évangélique des assemblées de Dieu du Congo, dirigées respectivement par les révérends Jean-Baptiste Bafoungissa et François Ebali, ont créé cette association en partenariat avec l'Action missionnaire des assemblées de Dieu de France. « La naissance de cette



Une vue des participants.

association est motivée principalement par la nécessité d'offrir une bonne formation aux responsables ecclésiastiques. Ainsi, un institut de formation théologique et pasto-

rale des assemblées de Dieu sera créé à Brazzaville », a déclaré le secrétaire général de cette association, Parfait Mbon.

Josiane Mambou Loukoula

Security garde recrute administrateur, chauffeur et agents de sécurités.
Contact : 06 679 78 78 / 01 679 78 78



Promotion spéciale

le monde de l'informatique

- > Acer Celeron (Couleur Rouge)
- > Acer Celeron (Couleur Grise)

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz)
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 265.000 TTC

Ordinateurs portables **acer**



Garantie 1 an

Gratuit

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

Brazzaville Cotonou

via Pointe-Noire

A partir de
211 450 FCFA TTC
Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe-Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec

WARID SO-V-NGA

Appelle maintenant, paie plus tard

Pour emprunter du crédit de communication :
 Compose *1818*1#OK pour obtenir 100 FCFA de crédit
 Compose *1818*2#OK pour obtenir 200 FCFA de crédit
 Compose *1818*3#OK pour obtenir 500 FCFA de crédit
 Compose *1818*4#OK pour obtenir 1 000 FCFA de crédit

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge.
 Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123



WARID
Passer à l'action

AMIC Télécom

Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
 Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
 Email: Support@amc-telecom.com

CENTRAFRIQUE

Catherine Samba-Panza élue présidente de transition

La maire de Bangui, Catherine Samba-Panza, a été élue, le 20 janvier à Bangui, par le Parlement provisoire de la Centrafrique, présidente de la République par intérim. Elle succède à Michel Djotodia, le chef de l'ancienne coalition rebelle Séléka, qui a remis sa démission le 9 janvier lors du dernier sommet extraordinaire de la Communauté économique des États d'Afrique centrale, tenu à N'Djamena au Tchad.



Le jour du vote

Catherine Samba-Panza a recueilli au second tour du scrutin 75 voix, devançant l'autre candidat, Désiré Kolingba, fils de l'ancien chef d'État centrafricain, André Kolingba, qui lui a obtenu 53 suffrages, selon les résultats lus dans la salle et suivis d'applaudissements de l'assistance qui a entonné l'hymne national centrafricain.

La nouvelle présidente par intérim aura pour première mission de nommer un Premier ministre de transi-

tion afin qu'ensemble, ils puissent œuvrer pour sortir la Centrafrique de la spirale de violences ethniques et religieuses dans laquelle elle est

plongée depuis plusieurs mois. Unique dame parmi les huit candidats en lice, Catherine Samba-Panza remplissait non seulement les 17 critères exigés par le Conseil national de transition (CNT) mais elle a également pu persuader les 137 membres du CNT à porter leur choix sur elle.

À l'annonce de l'élection de la maire de Bangui à la tête de la transition de la République centrafricaine (RCA), le Bureau intégré des Nations unies pour la consolidation de la paix en RCA, (Binuca), a, dans un communiqué, salué cette élection. « Cette élection doit marquer un nouveau départ de la transition sur le chemin de consultations libres, transparentes et démocratiques, qui vont consacrer la pleine restauration de la légitimité démocratique en RCA », note en substance le com-

munié. Le Binuca appelle la RCA à saisir cette nouvelle chance qu'elle vient de s'offrir afin de cesser avec les violences inutiles qui creusent gravement le fossé entre les communautés.

Signalons que Catherine Samba-Panza a été nommée maire de Bangui en juin 2013. Âgée de 58 ans, celle qui préside désormais la transition en RCA est mère de trois enfants. Juriste de formation au terme de ses études en France, elle a été par le passé, présidente des femmes juristes de la Centrafrique. Avant de s'engager dans la politique, Catherine Samba-Panza a fondé et dirigé une société de courtage en assurance dans son pays. Elle est réputée pour son militantisme dans la défense des droits de l'homme.

Tiras Andang

FRANCE

Denis Sassou N'Guesso plaide pour la Centrafrique

Médiateur de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céec) sur la crise centrafricaine, Denis Sassou N'Guesso met à profit son séjour en France pour poser le problème de ce pays voisin du Congo. Le sujet a dominé l'entretien qu'il a eu avec son homologue français François Hollande.

« Les deux chefs d'État ont évoqué la crise centrafricaine et se sont félicités de l'amélioration progressive de la situation sécuritaire dans ce pays, qui reste toutefois volatile », indique un communiqué de l'Élysée. L'opération Sangaris et le renforcement de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca) sous commandement de l'Union africaine (UA) ont contribué à une baisse sensible des violences contre les civils, a poursuivi le communiqué.

Au plan politique, François Hollande et Denis Sassou N'Guesso ont pris acte des démissions du président de transition en Centrafrique, Michel Djotodia, et de son Premier ministre, Nicolas Tiangaye. Ils ont appelé au respect de l'esprit et de la lettre des différents accords de transition.

François Hollande a renouvelé sa confiance aux Centrafricains et aux institutions africaines « pour choisir une équipe de transition ». Le nom d'Émile Gros-Raymond Nakombo comme probable remplaçant de Michel Djotodia est de plus en plus cité. En effet, c'est un des rares hommes politiques centrafricains à avoir refusé d'intégrer la Séléka.

Le président français a aussi rappelé le souhait de la communauté internationale que « cette nouvelle équipe puisse œuvrer au rassemblement des Centrafricains, à l'amélioration de la situation humaine et au rétablissement du fonctionnement de l'État ».

Il a jugé que la sécurité s'améliorait lentement dans ce pays d'Afrique centrale, alors que l'ONU estimait l'existence d'« éléments pour un génocide » en Centrafrique, où un million de personnes ont été déplacées par la violence et une moitié touchée par la crise. Plus de 1 600 soldats français sont déployés depuis le mois de décembre 2013 en Centrafrique sous mandat de l'ONU pour mettre fin aux violences, aux tueries et aux exactions, en plus des 4 400 soldats de la Misca déjà présents. Les soldats français ont intervenu le 17 janvier pour arrêter des exactions dans des localités de l'axe nord-ouest reliant Bangui au Cameroun. Les ministres des Affaires étrangères de l'UE devraient donner dans la journée, à Bruxelles, leur accord pour l'envoi de soldats européens en soutien à la France en Centrafrique, comme l'avait réclamé François Hollande lors du sommet européen de décembre dernier consacré à la défense. L'accord politique qui sera signé est une première étape. Le Conseil de sécurité de l'ONU devrait le 22 janvier donner mandat aux Européens pour agir.

Cette base juridique servira de cadre pour les six à douze pays espérés par la France pour envoyer des soldats en Centrafrique. Parmi les pays qui pourraient donner un avis favorable pour envoyer leurs troupes, on peut déjà citer la Belgique, la Pologne, la République tchèque, l'Estonie. On avance le chiffre de 500 à 1 000 soldats de l'UE pour une durée de quatre à six mois.

Noël Ndong

François Hollande félicite Catherine Samba-Panza pour son élection comme présidente de transition

Le président français a félicité la présidente de transition, Catherine Samba-Panza, soulignant « Il lui revient désormais de mener à bien la réconciliation et l'apaisement en RCA, en vue de la tenue d'élections démocratiques » et que « La France est à ses côtés dans cette tâche difficile ». Catherine Samba-Panza prêterait serment devant la Cour constitutionnelle provisoire. Parmi les lourdes tâches qui l'attendent, il y a la pacification du pays, la remise en marche de l'administration et l'organisation des élections présidentielles, dont la France souhaite la tenue cette année.

RCA : une lourde tâche pour la première femme centrafricaine chef d'État

Les votes des parlementaires de la transition centrafricaine ont souri à Catherine Samba-Panza, à qui échoit dès ce 20 janvier, l'exaltante mission de conduire son pays meurtri vers le salut.

La soixantaine, chef d'entreprise et maire de Bangui depuis mai 2013, elle a recueilli 75% des voix contre 53 à Désiré Kolingba, le fils d'un ancien président centrafricain. Dans ce pays livré aux milices impitoyables et qui a toujours été dirigé par des hommes depuis son indépendance, en 1960, les Centrafricains ont fait appel à une femme, espérant sans doute qu'avec ce statut de mère, elle sera le meilleur refuge pour une nation enfin réconciliée avec elle-même. Elle est attendue aux résultats.

Aussitôt son élection annoncée, Catherine Samba-Panza a lancé un appel solennel aux miliciens qui ensanglantent le pays, afin qu'ils déposent les armes. « Manifestez votre adhésion à ma nomination en donnant un signal fort de dépôt des armes », a-t-elle imploré en s'adressant aux ex-Séléka, qui avaient soutenu la prise du pouvoir par Michel Djotodia, et aux anti-balakas, reconnus proches de François Bozizé, ses deux prédécesseurs. De fait, le premier chantier sur lequel doit se pencher la nouvelle présidente de Centrafrique est bien celui du retour à la paix dans son pays. À la différence de son prédécesseur contraint à la démission, le 10 janvier, lors du sommet de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céec) à N'Djamena (Tchad), son accession à la magistrature de transition requiert une légitimité que la communauté internationale n'a pas tardé à saluer. Le président français, François Hollande, dont le pays joue un rôle important dans le cadre de l'opération militaire Sangaris, a assuré Samba-Panza du soutien de la France, indiquant qu'il lui revient désormais « de mener à bien la réconciliation et l'apaisement nécessaires en République centrafricaine, en vue de la tenue d'élections démocratiques ».

Restaurer l'État

Ramener la paix dans un pays plongé depuis une année dans les pires atrocités, suppose d'avoir les moyens humains, fi-

nanciers et matériels pour le faire. Or sur le plan humain, notamment, la Centrafrique dont l'État a cessé de vivre depuis, n'a plus une armée, une gendarmerie et une police capables de sécuriser sa population. D'où la nécessité pour la nouvelle présidente de transition d'œuvrer à la reconstitution de ce qui reste de la force publique centrafricaine. Elle pourrait pour cela compter sur l'appui déclaré des Français, présents sur le terrain avec 16.000 hommes, qui seront rejoints par 1.000 autres soldats de l'Union européenne. Elle devra tout naturellement prendre appui sur les forces africaines de la Mission de sécurisation de la Centrafrique (Misca), qui monteront en puissance avec des effectifs qui passeront de 4.400 hommes aujourd'hui à 6.000 dans un proche avenir. « Avec l'arrivée des unités en provenance du Rwanda, et de celles envoyées par la République démocratique du Congo, la Misca sera en mesure de mieux conduire ses opérations », déclarait récemment le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, médiateur dans la crise centrafricaine, au sortir d'une audience, à Paris, avec son homologue français François Hollande. Il restera aussi à surveiller des influences extérieures qui ne seront pas de nature à consolider le retour à la quiétude dans ce pays. Le cas du Tchad a été abondamment cité les jours précédant la chute de Djotodia, mais peut-être tombait-on simplement dans un procès d'intention, ainsi que les autorités tchadiennes elles-mêmes s'en défendaient.

L'aide extérieure ne suffit pas

Comme lors de la tumultueuse transition conduite par Michel Djotodia et le Premier ministre Nicolas Tiangaye, le problème centrafricain ne se limite pas seulement à l'aide que ses partenaires européens ou africains doivent lui apporter ou à une quelconque ingérence de ces derniers. Le problème se situe dans l'organisation même de la transition, de telle sorte que les dirigeants choisis mutualisent leurs efforts au lieu de se neutraliser insidieusement. Ceci pose la sempiternelle question du choix des hommes. « Il ne faut pas que la présidente de transition tombe dans le clientélisme, ce sera

une erreur grave », faisait remarquer aux Dépêches de Brazzaville une source contactée ce 20 janvier sur place à Bangui. Des inquiétudes justifiées quand on sait que dans la situation actuelle de la Centrafrique où tout est prioritaire et où la paupérisation a gagné du terrain, les appétits peuvent être inextinguibles à la fois parmi la population démunie qui attend le minimum mais aussi parmi les dirigeants pour qui, gagner un poste ministériel peut être synonyme de bénéfice personnel. Des griefs de ce type avaient été portés contre l'équipe sortante par les chefs d'État de la Ceeac, qui dénonçaient la multiplication de missions à l'extérieur par des ministres qui ne semblaient en rien se soucier de la situation du pays.

Catherine Samba-Panza est donc une femme avertie qui pourrait capitaliser sur sa connaissance de la gent politique centrafricaine, et aussi sur sa courte mais sans doute édifiante présence pendant sept mois à la tête de la mairie de la capitale de son pays. C'est lorsqu'elle aura mieux choisi les hommes et les femmes qui l'entoureront qu'elle recevra ce qu'elle demandera à ses partenaires : une assistance plus accrue aux familles massées dans des camps de déplacés, et qui sont appelées à terme à regagner leurs domiciles ; une mobilisation plus effective de l'aide financière afin d'aider le pays à se restructurer, et un accompagnement soutenu pour sortir du régime d'exception par l'organisation apaisée des élections législatives et présidentielles dans un délai raisonnable.

Première femme centrafricaine à exercer à la tête de son pays, Catherine Samba-Panza, qui bénéficie du soutien de ses compatriotes ainsi que l'ont prouvé les suffrages exprimés en sa faveur ce 20 janvier, fera la fierté de la femme d'Afrique centrale si elle parvenait à accomplir sa mission avec succès. Il faut rappeler que la sous-région a connu une expérience proche lorsque Rose Francine Rogombé, présidente du Sénat gabonais, fut propulsée au sommet de l'État, de juin à octobre 2009, après le décès du président Omar Bongo-Ondimba. Cela ne s'était pas mal passé.

Gankama N'Siah

PROGRAMMES DES OBSÈQUES



Les familles Banongo et Bowao, les enfants Henri Itoua, les mamans Makosso Jeanine et Brigitte Makosso ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de maman Alexandrine Ndoulou Mouadzamoukenia « Coco Alex », décès survenu le lundi 13 janvier 2014 au C.H.U de Brazzaville des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au N° 71 de la rue Sibiti à Moundali.
 Programme des obsèques samedi 25 janvier 2014 se présente comme suit :
 -9h : levée du corps à la morgue du C.H.U de Brazzaville suivi d'accompagnement au domicile familial au N° 71 de la rue Sibiti à Moundali.
 -12h : messe de requiem à l'Eglise Saint Esprit de Moundali
 -13h 30 : départ pour le cimetière du Centre Ville
 -16h : retour et fin de la cérémonie



La famille Moutsambote a le profond regret d'informer aux parents, amis et connaissances, le décès inopiné de leur fille, sœur nommée Moutsambote Nloughoua Inès, survenu le 12 janvier 2014 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au N° 10 de la rue Dolisie, Plateau des 15 ans, derrière la maison blanche.
 Programme des obsèques du 22 janvier 2014 se présente comme suit :
 -9h : départ pour la morgue au domicile familial 10 rue Dolisie, Plateau des 15 ans
 -10h : recueillement au domicile familial 10 rue Dolisie, Plateaux des 15 ans
 -12h : départ pour la messe de requiem à l'Eglise Catholiques Jésus Ressuscité, Plateau des 15 ans.



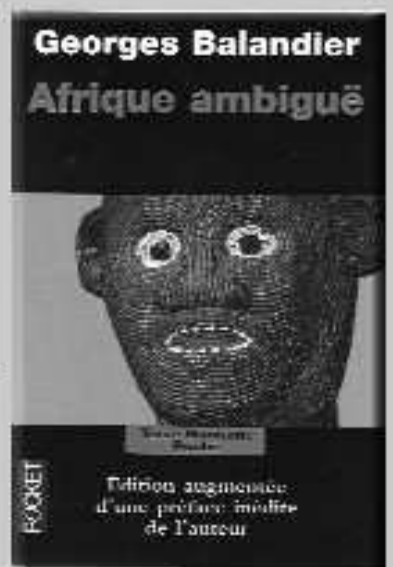
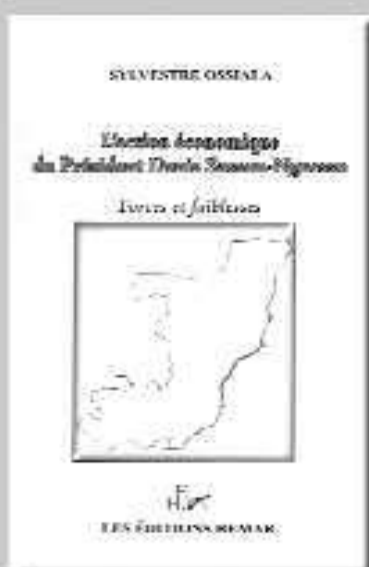
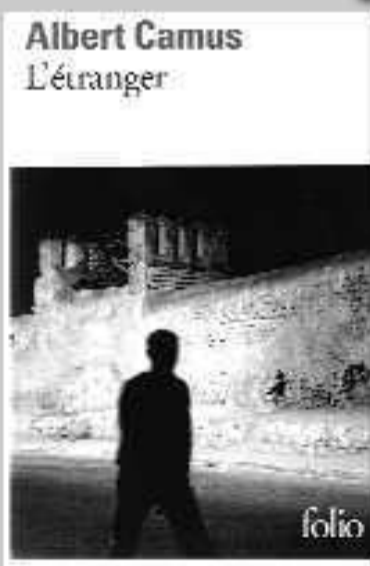
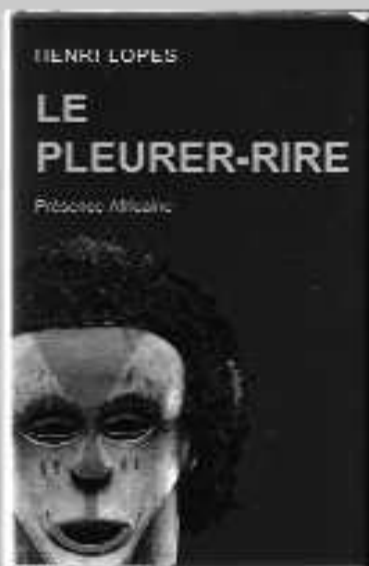
Charlem Léa Legnoki, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et famille, les familles, Lobouaka, Elombo, Lilonga, Molinga, Ehounda et le Pr. Anaclet Tsomambé, tous à Brazzaville informent les parents, amis et connaissances que, le programme relatifs aux obsèques de leur regrettée grand-mère, mère, tante et sœur, Motoula Emilienne, veuve de Félix Lobouaka, décédée le 11 janvier 2014 à Brazzaville, auront lieu le 21 janvier 2014.
 9h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
 10 h : exposition et recueillement au domicile familial sis au n°03 de la rue Bokossongo à Kanga-Mbandi en face de l'hôpital de Talangaï à Brazzaville
 11heure messe de requiem sur place au domicile ;
 13h30 départ pour le cimetière privé Bouka ;
 17heure fin de la cérémonie.

NÉCROLOGIE



Roch Taloulou agent des Dépêches de Brazzaville, Julien Saio Loukouzi Clarisse Samba, Adrienne Stiloumouna Ines Nanitelamoi, Henri Gain Nkou ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fille, sœur, mère, Edouardine Precherie Bayinga décès survenu le 14 janvier 2014 au CHU de Brazzaville. Lieu de veille rue Gamboma n° 51 Moundali référence arrêt de Bus Auto école.

En vente à la Librairie Les Dépêches de Brazzaville



EXPO-2015 MILAN

Une vitrine de cette Afrique qui mue

Le Vatican et le gouvernement italien misent sur Expo-2015 pour promouvoir une Afrique qu'on n'a pas l'habitude de voir.

Sans être insolite, l'information avait quand-même de quoi intriguer : vendredi dernier, le pape François a reçu au Vatican le comité organisateur de l'exposition universelle de Milan. Mais cet exécutif était conduit par le cardinal de la capitale économique italienne, Angelo Scola. La démarche n'est pas courante, et le Vatican l'a bien compris qui a fait suivre cette audience du pape d'un communiqué expliquant le pourquoi du comment.

Il s'est agi, a précisé le porte-parole du Saint-Siège, le père Federico Lombardi, de souligner que l'Église catholique était partie prenante de cette manifestation qui ne relève pas a priori de sa sphère habituelle d'activité. Le Vatican est en phase avec les organisateurs qui ont retenu pour thème de cette exposition « Nourrir la planète, énergie pour la vie ». C'est ce qui explique que la délégation reçue par le pape ait compté aussi, outre l'archevêque de Milan, le « ministre » de la Culture du Vatican, le cardinal Gianfranco Ravasi.

Le pape devait d'ailleurs préciser dans son mot de circonstance que cette exposition, par son ambition de rassembler des hommes et des femmes de toutes conditions autour du thème de la lutte contre la faim et pour un environnement sain, ne pouvait cantonner l'Église dans un rôle de simple observatrice : « *Ce pourrait être, souligne le souverain pontife, une formidable occasion pour les jeunes de trouver du travail, notamment dans les projets de coopération* ».

Expo-2015 se veut donc le levier d'une coopération que l'Italie envisage avec l'Afrique innovante placée en son centre. Pour la ministre des Affaires étrangères, Emma Bonino, il n'y a pas de doute : au sortir de cette exposition (qui s'ouvrira le 1er mai 2015 et tiendra portes ouvertes jusqu'au 31 octobre), la perception que les Italiens ont du continent africain devra avoir changé. Elle a fait part de sa volonté de transformer cette conviction en actions lors de l'étape ivoirienne d'une tournée africaine qui l'a conduite au début de ce mois au Ghana, au Sénégal, en Sierra Leone et, donc, en Côte d'Ivoire.

Dans ce dernier pays, elle a salué un renouveau très emblématique de cette Afrique qui veut tourner la page d'une vision séculaire de déchirements et de misères. L'Afrique d'aujourd'hui est celle qui veut miser avec l'Italie sur « *les petites et moyennes entreprises alimentaires, ensemble avec une volonté de relance des infrastructures qui évitent l'urbanisation excessive. J'ai éprouvé un réel plaisir à entendre que cette volonté n'écarte pas l'établissement de réseaux ferroviaires sur des bases régionales, avec une attention nouvelle sur l'impact sur l'environnement* », s'est réjouie la ministre au sortir d'un colloque avec son collègue ivoirien Kofi Diby.

La Côte d'Ivoire vient à l'exposition de Milan avec un projet innovateur portant sur le cacao. Elle est partenaire du Ghana en cela. Pour l'Italie, il s'agit d'intégrer à l'ambitieuse Initiative Italia-Africa de coopération nouveau style, les sept à huit pays qui tirent la croissance économique africaine vers le haut aujourd'hui, et de faire le constat des choses qui bougent réellement. « *Cessons de penser à l'Afrique comme à un conti-*

ment des seules difficultés. Nous devons renforcer les pays qui ont des institutions solides et dans lesquels les droits civils vont de pair avec la bonne gouvernance », a-t-elle indiqué.

Abolition de la peine de mort, égalité entre les hommes et les femmes d'Afrique devant la loi, lutte contre l'impunité dans les cas d'assassinat et/ou de viol, etc. entrent désormais dans un tableau général retenu par la coopération italienne comme feuille de route des politiques bilatérales de développement désormais. « *Il n'y a pas de réel développement sans justice* », est-il réaffirmé à La Farnesina, le ministère italien des Affaires étrangères. Rome pointe aussi, beaucoup, sur la femme africaine dont le travail, pourtant essentiel « pour tenir le continent debout » peine à trouver la ferme reconnaissance et l'appui décidé des donateurs.

C'est pourquoi, toujours en lien avec l'exposition universelle à venir, il a été lancé à Milan un groupe de lobbying pour les femmes dans le développement, Women for Expo. Pour Emma Bonino, s'il n'y a « *pas de doute que des progrès ont*

été accomplis, que la perception de la femme est en train de changer même en Afrique, il reste que beaucoup doit encore être fait pour leur éducation. Le chemin de l'égalité des sexes est encore long », a averti la ministre, elle-même une passionaria reconnue de la cause de la femme dans le monde. « *L'instruction de la femme sera le moteur du développement de tout le continent africain* », affirme-t-elle. S'appuyant sur les données de la Banque mondiale, l'Italie souligne aujourd'hui qu'elle va soutenir en priorité l'activité de développement de l'Éthiopie, du Mozambique, de la Tanzanie, de la République démocratique du Congo, du Ghana, de la Zambie et du Nigeria. Ce sont, en raison de leur potentialité démographique et de leur dynamisme du moment, les sept pays qui dégageront une croissance économique de plus de 7% cette année, suivant les estimations des organisations spécialisées. À côté d'eux, il s'agira de renforcer un partenariat avec les pays traditionnels que l'Italie entend surtout appeler et reconnaître avant tout comme « *partenaires effectifs* ».

Lucien Mpama

CONGO-NATIONS UNIES

Un nouveau représentant du FNUAP au Congo

Mme Barbara Laurenceau, nouvelle représentante du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), a présenté ses lettres d'accréditation le 17 janvier au ministre des Affaires étrangères et de la Francophonie, Basile Ikouébé.

Remplaçant à ce poste David Lawson appelé à d'autres fonctions, la nouvelle représentante va poursuivre la mise en œuvre du programme de pays 2014-2018 entre le Congo et le FNUAP, actuellement en cours de finalisation.

Cette feuille de route de la coopération entre les deux parties vise notamment l'appui du fonds onusien à l'amélioration de la santé maternelle et néonatale, la promotion de la santé sexuelle et reproductive et l'éducation à la sexualité des adolescents et des jeunes, la promotion de la planification familiale, de l'égalité des genres et des droits reproductifs, ainsi que la collecte des données sociodémographiques pour une meilleure planification et un meilleur suivi des politiques et programmes de développement.

De nationalité française, Barbara Laurenceau a une longue expérience internationale. Elle a surtout travaillé jusque-là sur le continent américain, notamment en Haïti et aux États-Unis. Diplômée d'un magistère de l'université Paris-Sorbonne en relations internationales et d'une licence en économie internationale, option finance internationale, elle a consacré sa carrière aux questions de santé publique et de population. Cette mère de deux enfants a aussi beaucoup œuvré pour l'autonomisation des femmes et des jeunes filles sur le plan socio-économique.

Le ministre Basile Ikouébé a également reçu ce vendredi les lettres d'accréditation des nouveaux représentants du Programme alimentaire mondiale (PAM) et du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). David Bulman et Ibrahim Traoré ont, à l'issue des entretiens avec le ministre, exprimé leur volonté de soutenir les efforts du gouvernement congolais dans le cadre de leurs mandats respectifs.

Thierry Nougou

JOURNÉE MARTIN LUTHER KING

Les jeunes invités à s'approprier le rêve du Pasteur

À l'occasion du jour commémoratif de la mémoire de Martin Luther King, le 20 janvier, l'ambassadrice des États-Unis au Congo, Stephanie S. Sullivan, a émis le vœu de voir le rêve de Martin Luther King, exprimé dans son célèbre discours « I have a dream » prononcé le 28 août 1963, orienter le futur de nombreuses personnes vers des lendemains plus radieux.

« *Ce discours a traversé le temps pour s'inscrire chaque année dans la mémoire collective comme une réalité qui ne s'impose pas seulement aux Américains mais à tous les peuples du monde épris de paix, de liberté, d'égalité et de justice* », a affirmé la diplomate américaine dans un message. Elle a rappelé que, par ses pensées, Martin Luther King a joué un rôle crucial dans l'amélioration des droits civils aux États-Unis, entraînant un changement profond de la société américaine. Le Révérend Dr King disait : « *Nous ne pouvons pas marcher seul* », invitant ainsi les peuples du monde « *à lire les réalités de leur temps à travers les yeux de ceux qui se sentent lésés afin d'y puiser l'énergie nécessaire pour des changements radicaux* », a ajouté Stephanie S. Sullivan.

Aujourd'hui, il est reconnu que de nombreuses personnalités dans le monde se sont inspirées de la démarche de Martin Luther King pour améliorer leurs sociétés, orienter leurs citoyens et avancer les droits civils. D'ailleurs, l'accession de Barack

Obama à la présidence des États-Unis apparaît aux yeux de tous comme l'une des réalisations les plus tangibles du rêve de Martin Luther King.

Aux États-Unis et ailleurs, le slogan du président Barack Obama « *Yes We Can* » lors des élections de 2008 apparaît comme un schéma tout tracé pour accomplir ce rêve. Le peuple américain et les autres peuples du monde vivent aujourd'hui ce dont Martin Luther King rêvait en disant : « *Je rêve que mes quatre petits-enfants vivront un jour dans un pays où on ne les jugera pas à la couleur de leur peau mais à la nature de leur caractère. Je fais aujourd'hui un rêve !* »

Pour la diplomate américaine, l'éducation est l'un des moyens d'atteindre cet objectif. Elle a appuyé son propos sur le défunt président sud-africain Nelson Mandela, un héros de la lutte pour les droits civils, qui avait déclaré lors de son investiture en 1994 que « *l'éducation est l'arme la plus puissante que vous pouvez utiliser pour changer le monde* ». Pour avoir compris l'importance de l'éducation au cours de ses études et lorsqu'il a travaillé en tant qu'animateur social, relève Stephanie S. Sullivan, l'actuel président américain Barack Obama a lancé l'Initiative pour les jeunes leaders africains (YALI).

Ce programme, on le sait, permettra à plus de 500 jeunes Africains de bénéficier d'une formation académique de qualité dans les universités américaines. En outre, 100 des 500 partici-

pants bénéficieront, selon leurs filières, de stages de huit semaines dans des compagnies américaines de renommée internationale. YALI est donc un moyen efficace pour les jeunes de contribuer à un futur meilleur et pérenniser le rêve de Martin Luther King. « *Au nom du gouvernement américain, je fais un large écho de cette initiative accueillie très favorablement dans les milieux des jeunes au Congo. Nombre d'entre eux se sont déjà inscrits en ligne dans l'espoir d'être parmi ceux qui bénéficieront de ce programme prestigieux aux États-Unis d'Amérique* », a poursuivi l'ambassadrice.

La Journée Martin Luther King est fériée aux États-Unis. Elle commémore l'anniversaire de la naissance de Martin Luther King Jr. Ce jour est fêté chaque année le troisième lundi du mois de janvier. Il fut instauré à l'initiative du représentant démocrate John Conyers et, malgré l'opposition du président Ronald Reagan, fut voté à une majorité écrasante sous sa présidence (338 voix contre 90 à la Chambre des Représentants et 78 contre 22 au Sénat). Cette journée a été observée pour la première fois en 1986.

Rappelons que Martin Luther King est un pasteur baptiste afro-américain né à Atlanta en Géorgie le 15 janvier 1929. Il a été assassiné le 4 avril 1968 à Memphis (Tennessee) pour sa lutte contre la ségrégation raciale.

Nestor N'Gampoula

*Offre soumise à conditions

PROGRAMME **MBOTÉ**

Mboté !
Vous faites partie
des privilégiés.

Triplez
vos miles
& **bénéficiez**
de nombreux avantages*

Offre
valable
Du 06 Janvier
au 31 mars
2014

MBOTE! Vos privilèges prennent de l'envol

À chaque voyage avec **ECAir**, triplez automatiquement vos miles et vos voyages, évoluez plus rapidement en catégorie et bénéficiez encore plus, des avantages et remises auprès de nos nombreux partenaires.

Il vous suffit de souscrire ou d'être déjà membre du Programme de Fidélité d'**ECAir**.



TAEKWONDO

Les compétiteurs s'apprêtent pour un stage technico-tactique

La formation, qui sera dirigée par Me Kamba-Goma, expert franco-congolais, vise à constituer une présélection des Diables rouges pour les Jeux africains de l'année prochaine.

Les taekwondoïns se réuniront pour un stage technico-tactique du 13 au 17 février à Brazzaville. Dans un premier temps, ce sont les athlètes de la ville capitale qui y sont conviés. Par la suite, la Fédération congolaise de taekwondo (Fécotae) effectuera des descentes dans les ligues départementales pour organiser un stage du même genre. L'objectif est de donner une chance à tous les pratiquants congolais de taekwondo, notamment de l'intérieur du pays, de se faire une place en équipe nationale. « *Les taekwondoïns congolais ont du talent, et le talent, on ne le trouve pas seulement à Brazzaville ou à Pointe-Noire* », a déclaré le président de la Fécotae, Stanislas Mbys.

À l'issue de ce stage, les participants seront soumis à une compétition d'évaluation. Celle-ci permettra à l'expert et aux techniciens de la Fécotae de mesurer la capacité des stagiaires à appliquer les notions apprises. Car, selon le président de la fédération, un renforcement théorique des capa-

ités qui n'est pas suivi de pratique ne permet pas toujours d'améliorer les résultats des compétiteurs. Or, l'objectif à long terme de la Fécotae est de se qualifier pour les Jeux olympiques de 2016. Cette qualification passe par l'obtention des médailles d'or aux Jeux africains de 2015. Pour ce faire, Stanislas Mbys estime qu'il est nécessaire de se mettre sérieusement au travail.

Ainsi, pour mettre les stagiaires dans les conditions adéquates de préparation, la Fécotae s'est dotée sur ses fonds propres de nouveaux équipements sportifs : tatamis, casques thermoformés, doboks, et surtout, plastrons électroniques. Ce dernier matériel sert à protéger les torsos des compétiteurs tout en comptabilisant les points marqués par chacun d'eux. Le plastron est équipé de plaques qui, lorsqu'elles entrent en contact avec les émetteurs placés sur les pitaines, valident les coups en déterminant les points selon leur intensité. C'est donc un matériel ultra moderne auquel les taekwondoïns congolais vont s'habituer. À en croire Stanislas Mbys, cette acquisition permet de combler le manque d'équipements



Une séance d'entraînement (© Adiac)

sportifs. Le bureau sortant de la fédération, a-t-il souligné, a confisqué le matériel hérité de la fédération mondiale de la discipline. « *Le nouveau matériel que nous venons d'acheter appartient à la Fédération et non à un individu. Nous avons l'obligation de nous soucier du pays en mettant à l'écart nos égoïsmes* », a indiqué

Stanislas Mbys. C'est ce matériel qui sera donc utilisé lors du stage. Pour rappel, Me Kamba Goma qui animera cette formation est ceinture noire 3^e dan. Compétiteur de haut niveau, il a plusieurs titres à son palmarès. Outre les médailles empochées dans diverses compétitions internationales, Me Kamba Goma a été sacré champion de France en

mars 2004. Il a également dirigé plusieurs stages technico-tactiques en France et ailleurs. Du 13 au 17 février, il viendra donc partager son expérience avec ses compatriotes congolais. Une manière pour lui de poser sa pierre à l'édification et au rayonnement du taekwondo congolais.

Rominique Nerplat Makaya

BASKET-BALL

Le week-end des Congolais de la diaspora en France

France, Pro A, 16^e journée,

Le Paris-Levallois l'emporte face au Havre (89-76) avec un très bon Giovan Oniangue, auteur de 13 points (2/5 aux tirs, 3/5 aux tirs primés), 3 rebonds (dont 2 offensifs), 3 passes décisives, 2 interceptions, 1 perte de balle, 3 fautes commises et 2 subies et +15 d'évaluation en 31 minutes. Avec 10 victoires, le club parisien est 5^e, à un succès des quatre équipes de tête.

Limoges, justement, conforte sa première place à Cholet (78-68). Meilleur marqueur de son équipe pour la deuxième rencontre consécutive avec 22 points (6/7 aux tirs, 2/5 aux tirs primés, 4/6 aux lancer-francs). En 31 minutes, le Brazzavillois a par ailleurs pris 7 rebonds (dont 4 défensifs), effectué 2 interceptions pour 2 pertes de

balle, subi 4 fautes et reçu une évaluation de +21. Malgré un Steed Tchicamboud au rendement mitigé (6 pts, 4 rebonds, 7 passes décisives, 2 interceptions pour 2 pertes de balle, 2 fautes commises pour 1 subie et +10 d'évaluation), Chalon-sur-Saône bat Strasbourg (93-71).

France, Pro B, 24^e journée

Face à Lille, son ancien club, Loïc Akono brille (16 points, 4 rebonds, 10 passes décisives, 3 interceptions, 2 pertes de balle, 2 fautes commises et 2 subies et +23 d'évaluation). Malgré cette performance, Boulogne-sur-Mer s'incline 102-100. Malgré ce revers chez la lanterne rouge, Boulogne-sur-Mer conserve sa place de leader.

Camille Delourme

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France (Ligue 1 et 2)

Ligue 1, 21^e journée

Remplaçant, Prince Oniangue est entré à la 78e minute lors de la défaite de Reims face à Lyon (0-2). Alors que son équipe était menée au score, le milieu de terrain congolais s'est démené avec 12 ballons joués dont 2 duels remportés. Mais l'ancien Rennais a eu du déchet (6 pertes de balle). Lancé à la 66^e minute alors que Lorient menait depuis les 8^e et 13^e minutes, Ladislav Douniama a tenté de dynamiser l'attaque de Guingamp (10 ballons joués, 1 gagné, 5 perdus, 33% de passes réussies, 2 hors-jeu). En vain.

Sans Barel Mouko, non convoqué, Lille chute à Montpellier (0-2).

Repos forcé pour Brice Samba junior et Giannelli Imbula en raison du report du match entre Marseille et Valenciennes dû à des fortes pluies.

Ligue 2, 20^e journée

Angers l'emporte à Châteauroux 1-0 et conserve sa place de dauphin, à quatre points de Metz. Sur le terrain Arnold Bouka Moutou et Christopher Maboulou étaient titulaires. Comme son équipe, le premier a pris l'ascendant sur le deuxième à l'image de cette passe de Maboulou interceptée par le latéral gauche à la 16e. Le Castelfroussin a été remplacé à la 71e sous les sifflets d'un public décidément bien ingrat.

Michael-Jordan Nkololo est entré à la 75e minute lors de la défaite de Clermont face au Havre (0-1). Le score était déjà acquis.

Sans Tobias Badila, laissé à disposition de la réserve, Nancy chute à domicile face au CA Bastia (0-1).

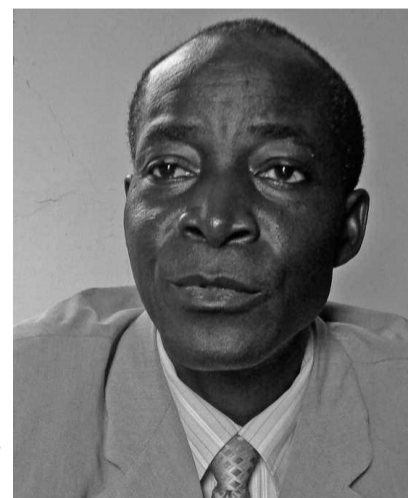
C.D.

11^{es} JEUX AFRICAINS

Les boxeurs des pharaons amorceront la préparation le 25 janvier

C'est à cette date que la campagne de préparation sera officiellement lancée à Brazzaville pour détecter les athlètes pouvant former la présélection des Diables rouges.

La boxe des pharaons rénovée est retenue parmi les sports de démonstration pour les onzièmes Jeux africains de 2015. L'information a été officialisée il y a moins de deux mois. Pour ne pas prendre du retard, la Fédération congolaise de la discipline a fixé le lancement de la campagne de préparation pour le 25 janvier. L'opération se poursuivra le 1er février à Kinshasa, en RD Congo avant de s'envoler en Italie, le 9 du même mois, pour la même cause. « *La boxe des pharaons rénovée est un art martial congolais qui s'est internationalisé. Nous ne pouvons donc pas nous limiter à Brazzaville pour le lancement de la campagne* », a déclaré Jean Samba, le rénovateur de la discipline. D'ailleurs, a-t-il poursuivi, la fédération congolaise a suggéré que d'autres pays, notamment la France, l'Italie et la RD Congo, viennent se joindre aux athlètes nationaux pour constituer l'équipe de démonstration qui sera à l'honneur lors de cette échéance sportive. La démonstration consistera à montrer les différentes disciplines qui, une fois compilées, ont donné naissance à la boxe des pharaons rénovée. Il s'agit de la gymnastique lente appelée « Ndembo », souvent accompagnée de musique. Une démonstra-



Jean Samba dévoile le calendrier de campagne crédit photo Adiac

tion des techniques de combat et de force physique est également prévue.

Le travail de préparation, dans le cadre de cette campagne, durera six mois. Les athlètes qui s'illustreront, seront retenus dans la sélection définitive. Le critère de sélection, à en croire Jean Samba, est lié aux qualités techniques, physiques et psychologiques des compétiteurs. « *Tous ces aspects sont importants. Puisqu'un bon technicien qui n'est pas psychologiquement au point ne pourra maîtriser le public. Ainsi, il peut gâcher le spectacle sous l'effet de l'émotion* », a expliqué Jean Samba. Il revient donc aux athlètes de prouver de quoi ils sont capables pour se faire une place au sein de l'équipe de démonstration qui fera la fierté de l'art martial congolais.

Rominique Nerplat Makaya

ÉTIENNE TSHISEKEDI

Cette année, le peuple doit s'apprêter à se réjouir »

Devant les cadres du parti réunis le 18 janvier en sa résidence de Pétunias à l'occasion de la cérémonie d'échange de vœu, le leader de l'UDPS a exprimé sa foi en un avenir radieux du Congo plus que jamais prêt à accomplir son destin.

S'exprimant pour la première fois à l'occasion d'une cérémonie sobre d'échange de vœux avec les responsables des structures de base de son parti, Étienne Tshisekedi a dressé un état de lieu peu reluisant de la vie sociopolitique du pays depuis les élections de 2011. Pour le leader de l'UDPS, qui continue à se considérer comme le président élu de la RDC

et en attente d'exercer son impérium, rien de bon n'a caractérisé la vie du pays jusqu'à ce jour si ce n'est la « jungle ». Devant les siens, le « lider maximo » n'a pas fait dans la dentelle pour décrire la mal gouvernance du pays avec, en toile de fond, 54 ans de souffrance du peuple congolais. Au passage, il a rappelé les tribulations ayant caractérisé la gestion du pays sous Mobutu que les treize parlementaires ont dénoncé à travers leur fameuse lettre ayant marqué un tournant historique dans la vie du pays. Cinquante-quatre ans après, a-t-il déclaré, le peuple congolais attend des résultats palpables et un avenir meilleur. Accompagné de son épouse, le verbe haut, Étienne Tshi-

sekedi a tenu à rassurer ses partisans et le peuple congolais sur le fait que 2014 sera une année où « la RDC aura un État ». Et le président de l'UDPS d'ajouter : « Tous les yeux du peuple congolais sont tournés vers moi. Ceci fait sentir l'impatience qui gagne ce peuple



Étienne tshisekedi

devant l'attente de l'impérium ». Il demande aux Congolais de se préparer psychologiquement pour « se réjouir » de la concrétisation, en cette nouvelle année 2014, de leurs vœux. « Cette fois-ci, ça sera la réalité et non seulement des simples vœux », a-t-il ajouté. À l'en croire, le combat politique qu'il a mené depuis des années est en passe d'aboutir grâce à la matérialisation des aspirations profondes du peuple congolais invité à la patience. « Cette année, le peuple doit s'apprêter à se réjouir », a-t-il déclaré. Plus qu'une profession de foi, il faudrait y voir l'expression de l'engagement d'un homme déterminé à aller jusqu'au bout de sa logique de combat.

Alain Diasso

KATANGA

Des familles délogées interpellent Tenke Fungurume Mining

Les intéressés accusent cette entreprise minière du non-respect des engagements et exigent, à cet effet, leurs indemnités.

Au total, 113 familles exigent à Tenke Fungurume Mining de payer leurs frais d'indemnisation de délogement et les frais d'assistance pendant la période de transition de treize mois après leur délocalisation, rapporte radiokapi.net. En outre, ces familles réclament la prise en charge par cette entreprise minière des personnes les plus vulnérables parmi elles et demandent ainsi des titres de propriété des maisons que Tenke Fungurume leur a construites sur le nouveau site à Kiloville.

Ces revendications sont contenues dans une correspondance que ces familles ont adressée le 18

janvier à la société civile de Kiloville. À en croire cette lettre, Tenke Fungurume serait engagée à répondre à ces exigences lorsqu'elle avait délogé ces familles pour construire son usine de production des minerais sur l'emplacement de leurs anciennes maisons. Cela fait exactement huit années depuis que ces familles ont été délogées de Fungurume, à 250 km de Lubumbashi (Katanga) pour être relogées dans la cité de Kiloville au village Mulumbu. Quoique de nombreuses réunions aient été tenues entre les familles et la société minière Tenke Fungurume, la société civile a fait savoir à la radio onusienne que les accords conclus n'ont jamais été entièrement respectés.

Gysie Oïssa Tambwe

ITALIE-RDC

Solution ou échec partagé sur les adoptions

La ministre italienne de l'Intégration estime que les attaques racistes à son endroit sont des attaques adressées à la démocratie

En règle générale, la ministre Cécile Kyenge Kashetu réagit par des « no comment » aux pesantes attaques dont elle fait régulièrement l'objet de la part des milieux extrémistes. En adoptant d'ignorer tous ceux qui veulent se faire de la publicité sur son dos en usant des épithètes les plus offensants contre elle, la ministre explique que cela lui donne le temps de se concentrer sur ses dossiers. Et cette technique a marché jusqu'ici. Ce sont plutôt ses camarades du gouvernement et du parti, le Parti démocratique, qui montaient au créneau jusqu'ici pour prendre sa défense.

Mais elle commence à ruer dans les brancards car, visiblement, elle trouve que la coupe est pleine. Et elle le fait avec la manière ; dans la finesse, pas dans la brutalité de ceux qui l'attaquent. Ainsi, pour Noël, elle a adressé une carte de vœux au journal La Padania, le plus virulent des organes de presse de la Ligue du Nord, le mouvement xénophobe de Umberto Bossi. Dans la discrétion, elle a glissé sa carte de vœux dans la boîte postale pour démontrer qu'elle n'avait pas de rancune contre ceux qui la dépeignent continuellement sous les traits de quelque singe ou d'une immigrée ayant fraudé pour devenir médecin ou immigrée régulière.

C'était sans compter avec la réaction de triomphe de ceux à qui le message, subliminal ou non, était adressé ! Car dans son édition du 16 janvier, le journal a titré à la

Une : « Quand la ministre nous a présenté ses vœux ». Photo avec signature authentifiée de Cécile Kyenge Kashetu suivie, bien entendu, du commentaire qui transforme le tout à l'avantage de la seule Ligue du Nord. « Le message de la ministre est la preuve que nos critiques à son égard ont toujours été des critiques politiques, constructives. Nous n'avons jamais adressé d'attaques bestiales et racistes à la ministre Kyenge. » À voir !

Présentées comme cela, les choses semblent évidemment normales, entrant dans le cadre courtois de simples joutes politiques. On en viendrait presque à oublier que les insultes les plus pesantes – « orang outan », « re-pars manger tes bananes ! », « tes ancêtres ont bouffé de l'Italien à Kindu » ; « ministre de la négritude » et autres aménités ...- viennent de grands leaders de la Ligue. Sénateurs, maires, conseillers municipaux s'y sont tous mis. On en viendrait également à oublier qu'il y a quelques semaines, le même journal avait publié l'agenda de travail de la ministre pour souligner combien il était vide et soutenir l'idée que l'Italo-Congolaise était payée à ne rien faire.

Ce lundi 20 janvier, la ministre Cécile Kyenge Kashetu participait à une rencontre à Saronno, en Lombardie (nord). Elle y a encore fait l'objet d'attaques, de la part de leaders de la Ligue du Nord. C'est là qu'elle a réagi. « Au lieu de vous focaliser sur ce que la ministre a fait ou n'a pas fait, pourquoi ne vous êtes-vous pas intéressés à la contradiction de vos dirigeants qui, en Italie, attaquent les immigrés, et en Tanzanie, achètent des villas et

font des affaires ? Au lieu de prétendre que mon diplôme est un faux, pourquoi ne pas avoir attaqué le fils de votre leader, qui est allé acheter son doctorat en Albanie ? »

Les deux « piques » renvoient à deux épisodes qui ont enflammé l'actualité politique italienne de ces derniers mois jusqu'à bousculer la nomenclature de la Ligue du Nord, frappée de suspensions, exclusions et autres poursuites judiciaires. La ministre, bien au courant des réalités au sein des formations adverses, ne pouvait donc qu'appuyer là où ça fait le plus mal. Elle a réussi à renvoyer dans les cordes – mais pour combien de temps ? - ceux qui émettaient des doutes sur son doctorat d'ophtalmologiste (soutenu à la faculté catholique de Rome-Gemelli), et sur les conditions de son accession à la citoyenneté italienne (par mariage).

« Des journées comme celle d'aujourd'hui renforcent la conscience dans la valeur de l'interculturalité et soulignent l'importance de l'accueil. » C'est ce qu'a indiqué la ministre dimanche, dans la ville de Modène où se célébrait comme partout en Italie la Journée de l'immigré et du réfugié. À l'Angélus de ce dimanche, au Vatican, le pape avait d'ailleurs souhaité aux immigrés et réfugiés de « vivre en paix dans leurs pays d'accueil ». À Modène, le gros de la manifestation s'est déroulé dans la cathédrale de la ville. Parmi les participants, un piquet de représentants de la Ligue du Nord ont salué normalement la ministre, et lui ont tous fait les sourires de civilité. Signe peut-être que les choses commencent à changer.

Lucien Mpama

FORMATION

Le projet PESS au centre d'un atelier

Le séminaire provincial est organisé par le ministère de la Santé publique à travers sa direction d'études et de planification à l'intention des membres des équipes cadres de douze zones de santé de la ville de Kinshasa.

Durant la formation qui s'inscrit dans le cadre de renforcement des capacités des membres des équipes cadres de zones de santé, les participants vont être formés pour être en mesure d'offrir à l'ensemble de la population de Kinshasa des services des soins de santé de qualité. C'est ainsi qu'au cours de cette formation des participants qui, à leur tour, formeront aussi des prestataires des soins vont être outillés en gestion des médicaments et intrants, maîtriser l'utilisation des ordinogrammes, être en mesure d'organiser des visites de supervision de qualité et bien gérer les ressources.

Cet atelier qui sera plus focalisé sur le projet d'équipement des structures sanitaires (PESS) permettra aux membres des équipes cadres de zones de santé de bien comprendre les contours dudit projet qui vise notamment, pour sa première phase d'exécution, d'équiper, réhabiliter et reconstruire deux cent hôpitaux généraux de référence et mille centres de santé ; doter les zones de santé ciblées de médicaments de base de qualité en répondant aux besoins de la population ainsi qu'aux normes de l'organisation mondiale de la santé.

Pour le directeur du cabinet du ministre de la Santé publique, Chadrac Baitshura, qui a ouvert cet atelier résidentiel « des directives claires seront données aux membres des équipes cadres de zone de santé. Ceux-ci transmettront à leur tour tous ces directives aux équipes de centres de santé, essen-

tiellement aux infirmiers titulaires et leurs collaborateurs ». Ces directives, fait-il remarquer, concernent en l'occurrence la gestion des médicaments, la gestion matérielle et la gestion financière. L'objectif visé est avant tout celle de zéro perte de médicaments, zéro perte de recettes générées et de zéro perte d'équipements acquis sur fonds du contribuable congolais.

Auparavant, le ministre provincial de la Santé, le Dr Vital Kabuiku, a relevé l'importance de cette formation car elle s'inscrit dans le souci du gouvernement de voir le peuple congolais jouir d'une bonne santé mentale et physique.

Notons que pendant que s'ouvrait à l'hôtel en Vrac à Kinshasa cet atelier de cinq jours, soit du 20 au 24 janvier, la même formation s'ouvrait aussi dans les provinces du Bandundu, Bas-Congo et Maniema.

Aline Nzuzi

JUSTICE

Un avocat exige des poursuites contre des auteurs de viol de sa cliente

Le juriste et la famille de la victime ont décidé de sortir du silence pour dénoncer la lenteur de cette affaire, une année et trois mois, sans une réaction des autorités judiciaires.

C'est le 17 janvier, place Sainte-Thérèse, commune de N'djili, que la famille de Mlle Dialomba Matuzolele Théthé, d'un air à la fois lugubre et maussade, est sortie de sa réserve pour exiger des sanctions à l'endroit des auteurs de viol de leur fille, 31 ans, objet d'une série de maltraitements début octobre 2012. « *Nous avons décidé de dénoncer la lenteur de cette affaire parce que rien n'est toujours fait jusqu'à ce jour. Après une année et bientôt trois mois, on est toujours sans réponses des autorités à qui ce problème a été soumis* », a déclaré l'avocat de la famille Dialomba, M^e Tanyka. Dans les explications, les intervenants ont noté que Dialomba, née le 22 septembre 1982 et médecin stagiaire dans un établissement médical situé dans la commune de N'djili, a été interpellée, dans la nuit du 10 octobre 2012, par un groupe de personnes habillées en tenue de la Police nationale congolaise alors qu'elle recevait des malades. Selon son conseil, Théthé Dialomba avait été contrainte par ces hommes non autrement identifiés à administrer des soins sur des personnes amenées « visiblement à l'article de la mort ». « *Ma cliente a même été interdite de mouvement, contrainte de se plier aux pressions de ces derniers. Lorsqu'elle a tenté d'appeler le médecin chef de staff, il lui en a été interdit* », a souligné ce juriste.

Me Tanyka a également noté que des collègues de la victime, qui ont fait cet émouvant témoignage, avaient souligné ne pas comprendre cet acharnement lorsque ces « policiers » lui ont demandé, sous pression, de les suivre tout en la menaçant de viol et torture en présence des malades.

Aux côtés de l'oncle paternel de Dialomba, Me Tanyka a souligné que le fait que sa cliente n'est toujours pas revenue auprès des siens jette un trouble dans l'opinion. « *On ne peut venir intimider un médecin en pleine prestation et le contraindre à poser des actes médicaux sans son consentement* », a précisé ce juriste. L'avocat, tout en a menaçant d'ester en justice l'établissement médical pour « *non assistance à personne en danger* », a invité les autorités à s'associer à l'enquête, de même qu'il a souligné avoir besoin de l'implication des organisations de défense des droits de l'homme et des droits de la femme. Le juriste s'est, toutefois, abstenu de donner des précisions sur l'identité de l'établissement médical aux fins d'enquêtes.

L.D.

ÉCHANGE DE VŒUX

Les agents de Caritas –Congo invités à faire de la charité un devoir quotidien

L'appel a été lancé par l'évêque de Wamba et président de la Commission épiscopale Caritas – Développement, Mgr Janvier Kataka, lors de la cérémonie d'échange de vœux pour 2014. Le cadre choisi a été le siège de Caritas-Congo situé dans la commune de la Gombe.

La cérémonie d'échange des vœux entre les agents de Caritas a commencé par une messe dite par Mgr Janvier Kataka qui est aussi le président du conseil d'administration de Caritas Congo. S'adressant à tous les agents de Caritas, Mgr Janvier Kataka leur a présenté ses vœux de bonheur, de bonne santé, de longévité et de prospérité. Cela avant de les inviter à faire de la charité un devoir au quotidien pour soulager les vulnérables, image du Christ souffrant. la cérémonie de ce jour, ajoute-t-il, se veut un cadre de socialisation et de fraternisation pour tous les agents de Caritas Congo et leurs familles.

Mgr Janvier Kataka s'est également appesanti sur les réalisations de Cari-

tas Congo en 2013. Parmi ces réalisations, on retient notamment la tenue du quatrième Forum national du Réseau Caritas Congo et la publication de son plan stratégique, accompagné d'un plan de développement des compétences du personnel pour la période 2013-2017 ; l'appropriation par le conseil d'administration du plan d'investissement de Caritas Congo, l'appui logistique de Caritas Congo à l'organisation de la réunion du Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar...

À entendre Mgr Janvier Kataka, l'année 2013 a connu aussi des difficultés. « *Nous ne devons pas occulter les difficultés que nous avons rencontrées dans le travail tout au long de l'année écoulée et que j'ai rappelées lors de ma rencontre avec tous les agents de la Caritas Congo au début du mois d'octobre de l'année 2013* ». Le prélat a remercié et félicité de vive voix tous les agents qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour que ces difficultés soient résorbées.

Aline Nzuzi

ASSASSINAT DU COLONEL MAMADOU NDALA

Un procès public de plus en plus réclamé

La société civile du Nord-Kivu tient à ce que les principaux suspects dans cette affaire soient conduits devant les juridictions compétentes pour être jugés publiquement.

De plus en plus des voix s'élèvent pour réclamer l'organisation d'un procès public pour éclairer la lanterne de l'opinion sur le meurtre ayant coûté la vie au colonel Mamadou Ndala, commandant du 42^e bataillon des commandos des Fardc des Unités de réaction rapide tué dans une embuscade le 2 janvier à Beni. Plus que jamais, la tenue de cette audience publique est perçue comme une exigence pour la justice militaire qui a intérêt à acquiescer à cette requête pour le besoin de sa crédibilité. La société civile du Nord-Kivu fait déjà de ce procès public une obsession comme en témoigne la pression exercée actuellement sur l'équipe d'enquêteurs en charge du dossier. « *Il faut que les principaux suspects dans cette affaire soient conduits devant les juridictions compétentes pour être jugés publiquement, afin de lever les zones d'ombre qui émaillent ce dossier* », a fait savoir son président Thomas d'Aquin Mwiti cité par radiookapi.net.



Le colonel Mamadou Ndala assassiné le 2 janvier à Beni

En fait, pour cette structure locale, il est impérieux que toutes les personnes indexées dans cet assassinat soient entendues publiquement afin de permettre à l'opinion de connaître les dessous de cette affaire qui continue encore de défrayer la chronique. Elle souhaite, par ailleurs, que ledit procès soit organisé de préférence par l'auditorat militaire supérieur du Nord-Kivu. Entre-

temps, l'on apprend que les enquêteurs, qui avaient effectué le déplacement sur le lieu du crime le 17 janvier, précisément au quartier Matembo à Beni (Nord-Kivu) à la recherche d'indices pouvant les orienter, ont mis la main sur trois suspects témoins du crime. D'autres informations font état de l'interpellation à Kinshasa le 18 janvier du capitaine Moïse Banza, l'aide de camp du commandant Mamadou Ndala. Ce dernier, à en croire des sources proches du dossier, gérait la communication de l'officier assassiné et, de ce fait, passe pour un témoin-clé dans ce dossier étant entendu qu'il avait été présent au

moment des faits.

Aujourd'hui plus qu'hier, la thèse d'un complot ourdi contre le colonel Mamadou Ndala par ses compagnons d'arme tend à se confirmer après l'arrestation de plusieurs suspects, parmi lesquels des soldats et officiers de l'armée nationale opérant au Nord-Kivu.

Alain Diasso

ACAJ

Un plaidoyer pour l'augmentation du budget de la justice

L'ONG appelle l'Assemblée nationale à respecter les recommandations des concertations nationales en la matière.

Dans un plaidoyer mené auprès de l'Assemblée nationale (AN), l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a sollicité l'augmentation des allocations budgétaires du pouvoir judiciaire. L'ONG a, en effet, basé son action sur des faiblesses de la loi de finances proposée par le gouvernement à la sanction des députés. Dans ses remarques, l'Acaj reproche à l'actuel projet du budget sa nature à réduire le pouvoir judiciaire (PJ) au rang d'un service du ministère de la Justice et à porter atteinte à l'indépendance matérielle et logistique du PJ, nécessaire pour l'amélioration de ses performances, et au principe de séparation de trois pouvoirs. L'Acaj a noté que ce projet de loi de finances de l'exercice 2014 ne prévoit pas de dotation budgétaire telle que recommandée par les concertations nationales (CN) et repris par le président de la République, en octobre 2013. « *Il ne comporte pas de dépenses de fonctionnement, de rémunération, de primes et d'équipements*

telles qu'adoptées par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) », a souligné l'ONG.

L'ONG a, en effet, rappelé que dans les recommandations formulées pour améliorer les performances du PJ, les CN ont notamment exigé de « *rendre effective l'autonomie financière et budgétaire du PJ par la mise à disposition d'une dotation propre et suffisante afin de lui permettre d'exercer sa mission en toute indépendance* ».

L'Acaj s'est dite convaincue que si ces recommandations ne sont pas suivies, les quarante-cinq tribunaux de grande instance, cent soixante-dix tribunaux de paix (Tripaix) ainsi que huit cent soixante-dix-sept parquets y rattachés, qui constituent la justice de proximité, « *ne pourront pas lutter efficacement contre l'impunité et ne contribueront pas de manière satisfaisante au règlement des contentieux électoraux qui résulteront de l'organisation des élections urbaines, municipales et locales annoncées pour fin 2014 par la Commission électorale nationale indépendante* ». Cependant, le respect de ces recommandations permettront au PJ d'accomplir non seulement

son rôle de « *garant* » des libertés individuelles et des droits fondamentaux de citoyen prévu par l'article 150, alinéa premier de la Constitution, mais surtout il facilitera la maximisation des recettes judiciaires.

Dans ses recommandations, l'Acaj exhorte l'AN à prendre en compte les prévisions budgétaires que le CSM avait transmises au gouvernement pour constituer la dotation du PJ, mais tout en les actualisant étant donné que depuis le premier juin 2013 plusieurs Tripaix, tribunaux de commerce, tribunaux pour enfants et tribunaux du travail ont été installés.

L'ONG a également exhorter de consacrer l'autonomie de gestion financière quotidienne au CSM afin de lui permettre de répondre en temps utile notamment aux dépenses d'achat des fournitures, des missions d'inspection, de l'organisation des chambres foraines ordinaires et disciplinaires, et de soins médicaux des magistrats et membres de leurs familles. Elle a, enfin, conseillé d'impliquer les experts du CSM dans le processus d'harmonisation des allocations au niveau de l'Ecofin.

Lucien Dianzenza

PROVINCE ORIENTALE

Un ultimatum aux exploitants forestiers artisanaux illégaux pour régulariser leurs dossiers

La plupart d'entre eux, qui détiendraient des permis de coupe et titres d'agrément délivrés par des personnes non qualifiées, ont un mois pour se mettre en ordre avec le gouvernement.

Le ministre provincial des Ressources naturelles de la Province Orientale, Paulin Odiane, a accordé un délai d'un mois aux exploitants forestiers artisanaux de cette province, en vue de se mettre en ordre avec le gouvernement congolais. Paulin Odiane cité par radiokapi.net, a, en effet, fait constater, le 19 janvier, que près de quatre-vingt dix pour cent des exploitants forestiers artisanaux travaillent dans l'illégalité. De son avis, la plupart de ces exploitants détiennent des permis de coupe et titres d'agrément délivrés par des personnes non qualifiées.

« Nos prédécesseurs ont délivré des documents que nous ne considérons presque pas, parce qu'ils ont été délivrés par des personnes non qualifiées », a expliqué Paulin Odiane.

Destruction de l'environnement

Pour Paulin Odiane, en plus de favoriser le détournement de fonds dus au trésor public, cette situation contribue également à la destruction de l'environnement. Le ministre provincial des Ressources naturelles a, par ailleurs, appelé ces exploitants artisanaux à la reconstitution de leurs dossiers. « S'ils ne le font pas, ils n'exploiteront plus la forêt », a-t-il noté, affirmant que l'exploitation forestière devra profiter au gouvernement



Des bois coupés dans le Bandundu

pour réaliser ses projets.

Les communautés d'Ituri désavouent la société Oil of Congo Dans une pétition adressée le 15 janvier au ministre national des Hydrocarbures, les communautés locales d'Ituri, en Province Orientale, recommandent le retrait du bloc 1 à la société Oil of Congo. Cette population sollicite, en outre, l'attribution de ce site à une autre société, Total, qui aurait proposé un million de dollars américains d'actions sociales aux communautés riveraines de bloc 3 dans le Graben Albertine.

Ces communautés locales du bloc 1 Graben Albertine accusent Oil of Congo de n'avoir réalisé « aucune action sociale depuis 2010 » à leur profit. Alors que

selon le contrat signé avec le gouvernement, cette compagnie devrait débloquer plus de trois cent soixante quinze mille dollars américains pour financer les projets d'intérêts communautaires dans leur entité.

De son côté, le responsable de Oil of Congo en Ituri a indiqué à la radio onusienne que son entreprise avait déjà investi au-delà des montants prévus dans le contrat pour les actions sociales, soit plus de deux millions de dollars américains pour les blocs 1 et 2. Selon cette source, ce fonds a été affecté à la réhabilitation de l'axe routier Bunia-Kasenyi, du pont Kasenyi et d'un centre de santé.

Lucien Dianzenza

Un nouveau certificat de traçabilité des minerais

Le document, entré en vigueur le 20 janvier, vise à lutter contre la fraude dans le commerce des minerais et couvre l'exportation légale des minerais.

Le directeur provincial du Centre d'évaluation, d'expertise et de certification des substances minérales précieuses et semi-précieuses (CEEC) en Province Orientale, Valentin Lisaso Mombele, a sensibilisé les opérateurs miniers de la ville de Kisangani sur le nouveau certificat de traçabilité des minerais. Il a expliqué que la détention des minerais à l'exportation devrait être accompagnée de tous les documents qui démontrent son origine, c'est-à-dire le site d'exploitation, son transporteur.

Dans ce cas, a-t-il précisé, il faudrait déterminer si le négociant qui a transporté le minerai est en ordre et connaître le comptoir où il l'a vendu. Le nouveau certificat permettra enfin de vérifier si les renseignements indiqués au niveau des comptoirs correspondent à ceux qui sont disponibles sur le site d'exploitation du minerai.

« Avec ce certificat, la fraude va sensiblement baisser, parce que personne ne pourra sortir avec des minerais frauduleusement. Tout doit être vendu auprès des comptoirs. Ces derniers vont enregistrer sûrement beaucoup d'achats et nous verrons nos statistiques croître. Sur le plan économique, ça sera intéressant pour le pays », explique Valentin Lisaso Mombele, à radiokapi.net.

Gypsie Oïssa Tambwe

HOMMAGE

Peggy Tabu en concert Héritage Ley à la Halle de la Gombe

Le spectacle prévu pour le 24 janvier fait la couverture de ce mois de la programmation de l'Institut français (IF) passant ainsi pour le premier grand évènement de 2014.

La date du concert est significative. Car elle est calée exprès dans la période du 40e jour du deuil de l'icône de la chanson congolaise, le regretté Seigneur Ley. ce concert interviendra à la suite d'un office religieux prévu pour quelques heures plus tôt. Et c'est manifestement en « prince » que Peggy Tabu investira pour la première fois la scène de la Halle de la Gombe. « Prince Ley », ce nom sur lequel il lui plaît de s'afficher depuis peu non sans fierté, mais qu'il dit avoir accepté « sans beaucoup de prétention », est le « titre » que les mélomanes l'ont jugé digne de porter désormais. C'est dire que voir Peggy sur scène chantant son père en a inspiré plus d'un. Plusieurs qui l'ont pris en sympathie ont alors fait montre d'imagination cherchant à lui coller un nom qui puisse le présenter au mieux au public. Ainsi, le concerné n'avait donc plus qu'à marquer sa préférence face à toutes les propositions faites à l'exemple de l'« héritier du trône » et bien d'autres encore.

Ce ne sera pas la première, mais bien la troisième fois que le fils de Roche-reau sera la vedette d'un show dédié à son père, un exercice auquel il met du



L'Affiche du concert de Peggy Tabu en hommage au Seigneur Tabu Ley

cœur et peaufine au fil du temps. C'est un peu comme d'aventure, dirait-on, qu'en 2009 il s'était lancé sur cette voie. Alors qu'il se décidait à faire un réel apprentissage de la musique de son pays natal et trouvé en son père « le meilleur mentor » qui soit, il ne pensait pas en arriver à endosser un nouveau manteau. En effet, pour ceux qui ne le savent, Peggy faisait déjà ses preuves dans le R'nB avant de s'engager sur le chemin de la rumba où son père a laissé des traces indélébiles et il a même quelque peu tracé la voie. Découvert par le public kinoï du haut du podium du festival Couleurs d'Afrique, cette avant-première, appelons-la ainsi, avait eu pour heureux rebondissement le tout premier « Peggy Tabu chante Tabu Ley ». Ce show tenu au Centre Wallonie-Bruxelles

(CWB) à la demande personnelle de Kathryn Brahy était un franc succès. Le flair de la déléguée du centre culturel belge avait eu du bon. Aussi semblait-il plus naturel que le rejeton de la star internationale y revienne l'an dernier et de façon plus brillante car accompagné cette fois des sociétaires de l'Afrisa International. En effet, dans le cadre d'Honneur Ley, un prestigieux programme organisé en 2013 sous les auspices du président de la République pour les 73 ans d'âge de Tabu Ley. Peggy était donc remonté une seconde fois sur la scène du CWB pour le concert Héritage Ley, un spectacle auquel Maïka Munan, Modero Mekanisi, pour ne citer que ceux-là, avaient pris plaisir à mettre du leur comme autrefois. Que le show fasse date n'étonne personne.

Nioni Masela

HANDBALL CAN 2014

Premières sorties victorieuses pour la RDC dames et messieurs

Après leur participation à la Coupe du monde de handball en Serbie, les Léopards messieurs et dames de la RDC ont remporté leurs premières rencontres de la 21e édition du Championnat d'Afrique des Nations (CAN) à Alger.

Les Léopards messieurs handball ont réussi leur entrée à la 21e édition du Championnat d'Afrique des Nations de handball à Alger (Algérie) en battant, le 16 janvier, en la salle Harcha Hacene d'Alger, les Diables rouges du Congo Brazzaville par 36 buts à 33. C'était en première journée du groupe B. En deuxième journée le 17 janvier, les Congolais se sont inclinés face aux Algériens par 23 buts à 26. C'est donc au forceps que l'Algérie a eu raison des poulains du sélectionneur Célestin Mpoua. Notons que la délégation congolaise a quitté Kinshasa le 12 janvier pour Alger où il y a eu jonction entre les handballeurs venus du pays et ceux qui évoluent à l'étranger.

Selon le coach, l'objectif de la RDC est de revenir à la Coupe du monde 2015 en se classant honorablement au terme de cette compétition africaine à Alger. « La coupe du monde que nous venons de disputer en décembre dernier en Serbie, nous a

servi de grande préparation [...] Nous nous sommes fixés pour objectif de nous qualifier pour la prochaine coupe du monde », avait-t-il déclaré avant de prendre l'avion pour l'Algérie. Outre le Congo Brazzaville et l'Algérie, les autres adversaires de la RDC dans le groupe B sont le Maroc, l'Angola et le Nigeria. Aussi note-on la victoire de l'Angola sur le Maroc (29-23), de l'Algérie sur le Nigeria en première journée (34 buts à 16). Dans le groupe A, l'Égypte a battu le Sénégal (32 buts à 21), la Tunisie a eu raison de la Libye (27 buts à 18), avant de battre la Guinée (32 buts à 16).

Chez les dames, la RDC partage le groupe A avec le Cameroun, le Sénégal et l'Algérie. Et pour leur première sortie, les Léopards dames ont battu les Lionnes indomptables du Cameroun par 25 buts à 20. Le groupe B est constitué de l'Angola, Tunisie, Congo Brazzaville et Guinée. Notons que les deux finalistes et les troisièmes au classement des tournois masculins et féminins de cette 21e édition du CAN obtiendront leurs tickets pour les championnats du monde 2015 à Doha au Qatar.

Martin Enyimo

MUSIQUE

Des enfants d'artistes sur les traces de leurs parents

De nombreux enfants et petits enfants des stars congolaises suivent les traces de leurs parents en solo ou en intégrant de grands orchestres de la place.

L'hommage rendu à l'artiste musicien

album de Pierrette Adams « 7^e jour ». Sandra Pongo se prépare également à mettre sur le marché du disque l'album « Accomplissement surnaturel ».

Les plus connus



Jackson, fils de Djo Mpoy lors de la soirée d'hommage à Franco

Franco Luambo Makiadi a fait découvrir au grand public les talents de chanteur de Jackson, fils de l'artiste Djo Mpoy, qui fût l'un des ténors de l'orchestre OK Jazz. Jackson a interprété avec brio un titre d'hommage à Luambo chanté par son père lors du décès de Franco. Il nous revient que Jackson fait désormais partie de l'orchestre OK Jazz, actuellement dirigé par le fils du « Grand maître » de la musique congolaise.

En outre, lors d'une émission télévisée diffusée récemment, l'artiste Koffi Olomidé a présenté au public Cédric Lita qui a indiqué être le fils de l'artiste Lita Bembo. Contrairement à son père, un « showman » qui a fait la pluie et le beau temps de la musique congolaise dans les années 70 et 80, Cédric a déclaré occuper le poste de batteur au sein de l'orchestre Quartier Latin.

Plus récemment, le public a découvert les qualités vocales de Nsona Vuemba, petite fille de Papa Wemba. La jeune fille de 16 ans a participé à l'émission « Belgiams got talents », diffusée sur la télévision belge. Elle est passionnée de musique depuis son plus jeune âge et pratique un style musical fait de jazz, de soul, de hip-hop et de R'nB. La jeune fille a été immortalisée par Papa Wemba dans la chanson « Phrase » dédiée à son épouse Amazone. Nsona a

D'autres fils de musiciens se sont fait connaître depuis plusieurs années grâce à leurs performances artistiques. Lola Muana, dont le timbre vocal est quasi identique à celui de son père Dido Yongo, figure parmi ces derniers. Avant de devenir chanteur à son tour,



Sandra Pongo, fille de Mpongo Love

Lola avait été immortalisée par son père dans le célèbre titre « Lola Muana ». Par la suite, le fils de Dindo Yogo a notamment évolué dans des orchestres dirigés par d'anciens collègues de son père tels que le Quartier Latin international de Koffi Olomidé et Zaïko Langa Langa de Jossart Nyoka Longo où Lola évolue avec succès jusqu'à ce jour.

Dans la lignée de leur célèbre père Évoloko Lay Lay, deux de ses fils se sont également distingués dans la sphère musicale congolaise où ils ont évolué dans deux grands ensembles musicaux : Choulay au sein de Zaïko et Tonton Lay au sein du Quartier Latin. Tabu Ley, décédé récemment et considéré comme l'un des pères de la rumba congolaise, peut également être fier de ses deux fils Pegguy Tabu et Yousoupha qui ont décidé de suivre ses traces dans la musique.

Pour sa part, l'artiste Baby Ndombe « Baby Black », fils du célèbre chanteur Ndombe Opetum, s'est fait connaître du grand public après avoir intégré l'orchestre Wenge Musica maison mère de Werrason. Baby s'est illustré au sein de ce groupe grâce un timbre de voix particulier hérité de son père.

Patrick Kianimi

CHAN 2014

Omari gueule sur les Léopards défaits par le Gabon

La défaite des Léopards locaux de la RDC, le 18 janvier à Polokwane en Afrique du Sud, face aux Panthères du Gabon en deuxième journée du groupe D de la 3^e édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) n'a pas du tout été du goût du président de la Fédération congolaise de football association (Fécofa), Constant Omari.

Après le succès de la première journée contre la Mauritanie de l'ancien sélectionneur des Léopards Patrice Neveu, les Léopards pouvaient se qualifier directement en cas de victoire contre les Panthères gabonaises. Mais hélas ! Au lieu de composer leur billet pour les quarts de finale, les joueurs de Santos Muitubile -suspendu du banc congolais pour cette rencontre- se sont fait surprendre par une équipe gabonaise bien en place tactiquement.

La défaite a visiblement été mal digérée du côté de la Fédération congolaise de football association (Fécofa), précisément par le président de cette instance, Constant Omari Selemani. Il a littéralement gueulé sur les joueurs après la déconfiture, leur indiquant que toute la Nation a été déçue de leur prestation. Le président de la fédération a fait savoir que les Léopards sont les plus gâtés des sélections qui prennent part au Chan 2014 en Afrique. Le gouvernement, a-t-il dévoilé, a mobilisé une prime de 5000 dollars américains à chaque joueur, en plus de 2500 dollars américains provenant de la société des télécoms Orange. Ainsi chaque joueur a eu 7500 dollars américains. Et cette prime a été versée à



Le Congolais Mubele bloqué par un Gabonais

chaque joueur avant le match contre le Gabon.

Et Omari de taper du poing sur la table : « Nous avons utilisé des mots justes pour rappeler aux

ce que le peuple congolais attend. C'est honteux de terminer derrière le Gabon et le Burundi ». En fait, la RDC est actuellement troisième de son groupe avec trois points glanés derrière le Burundi et le Gabon qui comptent chacun quatre points.

Rappelons qu'en première journée, le Gabon et le Burundi se sont neutralisés par zéro but partout. Le Gabon a ensuite disposé de la RDC en deuxième journée par un but à zéro alors que le Burundi est sorti du piège de la Mauritanie par trois buts à deux au terme d'un match épique. Le but de la victoire des Hirondelles burundais face aux Mourabitounes de la Mauritanie a été inscrit dans les temps additionnels par le capitaine de cette sélection, Selemani. Les Léopards sont donc contraints de battre les Hirondelles du Burundi en dernière journée pour espérer une qualification qui est en train de leur échapper.

Martin Enyimo



Constant Omari, président de la Fécofa joueurs leurs responsabilités. Nous avons été trop dur avec eux et le régime d'enfant gâté est terminé. La question des primes avant le match ne sera plus d'actualité car ils ne fournissent pas

CÉLÉBRATION GOSPEL

Autour des Psaumes de Blaise Sakila

L'orchestre La Rosée de l'Hermon accompagnera les cinq têtes d'affiche du concert du 26 janvier au Roméo Golf, le premier grand événement organisé en hommage au défunt chanteur depuis son décès, le 21 janvier 2012, voilà deux ans.

Un passage en revue du répertoire du regretté chanteur est prévu à la faveur des prestations du pasteur Athom's, des Frères Franck Mulaja, Belly Ndongala, Myka Mukeba et Tony Ngoma. Ces artistes bien connus ne seront pas les seuls à prêter à l'occasion de la Célébration gospel. Les Dépêches de Brazzaville tiennent de Marcel Kazadi, l'un des membres de La Rosée de l'Hermon, que bien d'autres chanteurs chrétiens seront de la partie et procéderont chacun à l'interprétation d'une ou deux compositions de Blaise Sakila. Les tubes Nzoto, Na pesi, Yaka molimo, Mosusu te, Ya nga na Yesu na

CÉLÉBRATION GOSPEL
avec les Psaumes de
Fr. Blaise N. SAKILA

interprétés par
Pasteur. Athom's
Fr. Franck Mulaja
Fr. Belly Ndongala
Fr. Myka Mukeba
Fr. Tony Ngoma
et la Rosée de l'Hermon

26 Roméo Golf
Janvier Heure: 16h
2014 Entrée 5000 F

L'affiche du concert Célébration gospel

nga font partie des titres qui seront interprétés dimanche prochain sous la direction du chef d'orchestre de La Rosée de l'Hermon, Papin Ngandu, nous a dit Marcel Kazadi. Tout particulièrement, Fika-Ewode, le chant en togolais sorti à titre posthume et diffusé en boucle dans la période des funérailles de feu Blaise Sakila ne manquera pas, a-t-il renchérit. Par ailleurs, certains chanteurs, à l'instar de Belly Ndongala, et Myka Mukeba se sont déjà prononcés sur les choix qu'ils ont opérés dans le riche répertoire du défunt

à l'honneur. Ils ont donc prévu respectivement d'interpréter notamment Alléluia amen et Yaka molimo.

Bien que devenu pasteur par la suite, le Frère Blaise Sakila, comme plusieurs n'avaient pas arrêté de l'appeler, menait avec la même aisance chacune des embarcations de ses deux ministères, la pastorale et le chant. Sa plume est tenue pour l'une des plus exceptionnelles du gospel congolais. Son décès avait d'autant plus surpris que le pasteur préparait la sortie de deux nouveaux albums, Souvenirs et Espoir. Le CD du premier sorti entre-temps en Afrique du Sud sera prêt pour le jour du concert, nous a dit Marcel Kazadi. Il est donc prévu une vente des exemplaires de cet opus et des œuvres antérieures de Blaise Sakila.

Nioni Masela



Pegguy Tabu, fils de Tabu Ley

également déjà chanté avec son père lors du festival « Couleur café » qui se tient en Belgique

Pour sa part, Sandra Pongo a hérité du timbre vocal de son illustre mère Mpongo Love. La jeune fille s'est également engagée dans une carrière musicale. Elle a récemment interprété, en duo avec la diva Pierrette Adams, une chanson de sa mère intitulée « Masi-kini ». Le titre a été repris dans le dernier

FORMATION

Des stagiaires formés aux contrôle et enquêtes commerciaux

Les futurs contrôleurs et enquêteurs commerciaux sont formés sur la réglementation de leur profession en République du Congo. Cette formation, qui prélude à leur prestation de serment, s'est déroulée ce vendredi 17 janvier après un séminaire de renforcement des capacités la semaine dernière à la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales de Pointe-Noire.



Les enquêteurs et contrôleurs commerciaux en formation

Au cours de la formation, plusieurs stagiaires de cette direction ont été instruits sur les différentes dispositions générales et articles que comporte la loi n° 19-2005 du 24 novembre 2005 portant réglementation de l'exercice de la profession de commerçant en République du Congo, notamment le commerçant et les actes de commerce, la définition du commerçant, les actes de commerce, la classification des activités de commerce, la nomenclature des activités de commerce, la répartition catégorielle des commerçants, les activités de commerce à caractère particulier, les conditions d'accès et de l'exercice de la profession de commerce, la mo-

dification, l'extension et le transfert des activités de commerce, la cession et la cessation des activités de commerce et autres. « Pour mieux contrôler, il faut être soi-même bien formé, c'est pourquoi avant leur prestation de serment au parquet de la République, les contrôleurs et enquêteurs commerciaux stagiaires doivent intérioriser les lois et règlements en la matière afin d'appliquer avec efficacité leur profession face aux opérateurs économiques du département de Pointe-Noire en particulier et du Congo en général », a signifié Gaspard Massoukou, directeur départemental de la concurrence et de la répression

des fraudes commerciales de Pointe-Noire.

Appréciant l'initiative, Niombo Bombi Paty, un participant à ce séminaire de formation, a expliqué que « les stagiaires ont profité de ces moments de formation pour échanger sur les différentes questions parfois complexes liées à la profession de contrôleurs et d'enquêteurs commerciaux ».

Ce séminaire durera deux mois environ et abordera plusieurs questions liées à la profession de contrôleurs et enquêteurs commerciaux. Il est présidé par les cadres et experts du ministère du Commerce et d'autres administrations intervenant dans le commerce.

Faustin Akono

NIARI

Les responsables font le point de 2013

Les parlementaires du Niari, notaires, responsables de partis politiques, le consul d'Angola, le représentant du diocèse de Dolisie et bien d'autres ont présenté leurs vœux à Jean-Pierre Heyko Lékoba, préfet du Niari, à Paul Adam Dibouilou, maire de Dolisie et à Jean-Jacques Mouanda, président du conseil départemental du Niari.

À l'occasion de trois cérémonies de vœux, ces représentants de l'État



Le maire de Dolisie, Paul Adam Dibouilou

ont pu tracer le bilan de l'année 2013 riche en événements, et projeter l'année qui vient de commencer. Dans son message, Jean-Pierre Heyko Lekoba a demandé à la population du Niari en général et à celle de Dolisie en particulier, d'adhérer massivement aux élections locales qui pointent à l'horizon. « Nous sommes fiers de notre département, car en abritant la concertation de Dolisie, nous avons eu un bilan positif », a-t-il déclaré. Pour sa part, le maire de Dolisie a rappelé à l'assistance que son équipe avait été élargie par de nouveaux agents. Par ailleurs, avec l'acquisition de nouveaux engins, « la municipalité de Dolisie prévoit d'élargir certaines ruelles comprises dans les quartiers Tahiti et Dimébéko dans le

premier arrondissement », a précisé Paul Adam Dibouilou. Dès son arrivée à la tête de la municipalité en 2008, Paul Adam Dibouilou a donné à l'ancienne « capitale de l'or vert », une image éblouissante avec notamment des programmes comme « Dolisie, ville propre ! Dolisie, ville sans sachet ». Programme qui a également été marqué par la mise en place de petites brigades au niveau des quartiers pour le ramassage des ordures, la réfection de la gare routière, autrefois dans l'herbe, et qui aujourd'hui est devenue la plaque tournante de Dolisie. Signalons que Dolisie est la troisième ville du pays ; elle est divisée en deux arrondissements et compte près de 100.000 habitants.

Prosper Mabonzo

SOLUTIONS FOR AFRICA - SOCIÉTÉ DE FORAGE DE PUIITS D'EAU

- MATÉRIEL DE FORAGE : disponible en stock
- POMPE IMMERGÉE.
- POMPE SOLAIRE.
- POMPE MANUELLE.
- RESERVOIR D'EAU EN GRANDES CAPACITÉS.

- TUYAU PVC HAUTE PRESSION
- PRODUITS CHIMIQUES.
- PRODUITS A BOUE
- EQUIPEMENT COMPLET DE PURIFICATION D'EAU
- RESERVOIR DE GRANDES CAPACITÉS
- ETC....



E-mail : dhiren@solution4africa.com
rdhirenr@gmail.com
 Web site : WWW.solution4africa.com
 contact : +243 810 785 676

ADRESSE :
 88, AV. Colonel Ebeya, C/Gombe
 Kinshasa/R.D.Congo

L'Adeco soutient médicalement les démunis

Le lancement de la campagne de sensibilisation et de démarrage du Projet d'assistance médico-chirurgicale en faveur des personnes vulnérables et à revenu faible a eu lieu le 18 janvier à Pointe-Noire, en présence de plusieurs responsables administratifs et ONG.

Ce projet, initié par l'Association pour le développement économique du Congo (Adeco) et qui va s'étendre sur une période de dix ans, vise à aider les personnes vulnérables à bénéficier de la gratuité totale des soins médicaux et chirurgicaux ainsi que les personnes à revenu faible à profiter de soins à moindre coût.

Selon Aimé Magloire Boukaka, président-directeur général de l'Adeco, les personnes identifiées et déclarées nécessiteuses (personnes âgées, personnes vivant avec handicap, jeunes filles démunies) bénéficieront, grâce au travail de terrain mené étroitement par Caritas Congo et la direction départementale des Affaires sociales de Pointe-Noire, de la gratuité de toutes les consultations et examens de laboratoire. Les autres prestations et les produits pharmaceutiques seront facturés à moindre coût. Les personnes à revenu faible, quant à elles, obtiendront une carte d'accès aux soins qui fera l'objet d'un abonnement triennal. S'adressant aux représentants des diffé-



Aimé Magloire Boukaka, au centre, en compagnie des responsables administratifs lors du lancement du projet (© Adiac).

rentes administrations concernées, Aimé Magloire Boukaka a ajouté : « Nos efforts et votre soutien nous obligent à créer les jours à venir des centres de soins médicaux dans les quartiers périphériques de Pointe-Noire. »

Pour Marie Thérèse Loemba, directrice départementale des Affaires sociales de Pointe-Noire, le

lancement du projet est la concrétisation de la convention de partenariat signée en 2012 entre l'Adeco et la direction départementale des Affaires sociales en vue de mettre en œuvre ce projet à caractère social et humanitaire. « La direction départementale des Affaires sociales réaffirme sa disponibilité à œuvrer pour l'aboutisse-

ment de tout projet de cette portée notamment au profit des populations dont l'âge et les conditions de vie précaire justifient un accompagnement. C'est d'ailleurs la raison d'être de certaines entités administratives et ONG qui doivent à cette fin travailler en partenariat et en toute cohérence », a-t-elle souligné.

Jérôme Magnokou, directeur départemental des Droits humains et des Libertés fondamentales de Pointe-Noire, patronnant la cérémonie, a souhaité que ce projet s'étende aussi à l'univers carcéral départemental c'est-à-dire dans les locaux disciplinaires de la police, de la gendarmerie et à la maison d'arrêt. « L'assistance et la sécurité humaine sont sœurs de la protection humaine, facteurs de paix dans la vie. Au sens de l'article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, tout individu a droit à la vie, à la sécurité de sa personne. Le droit à la vie est le plus fondamental des droits de l'homme et ne devrait souffrir d'aucune dérogation, même en temps de guerre, en cas d'état d'urgence sauf certaines exceptions prévues par la loi », a-t-il indiqué.

Une disposition réglementaire à propos de laquelle Chris Zekakany, procureur de la République auprès du tribunal de grande instance de Pointe-Noire, a ajouté que rien ne saurait se faire sans la loi. Ce projet d'assistance médico-chirurgicale en faveur des personnes vulnérables et à revenu faible appuie l'initiative du chef de l'État, qui a déclaré 2012 Année de la santé. « Nous voulons pérenniser cette action aux côtés du ministère des Affaires sociales qui a la charge de soutenir les personnes vulnérables », a conclu Aimé Magloire Boukaka.

Hervé Brice Mampouya

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Fin du séminaire de formation des enseignants vacataires

Démarrés le lundi 13 janvier, les travaux du séminaire se sont achevés vendredi 17 janvier à l'institut technique Thomas-Sankara, en présence de Jean Malonga et de Jacqueline Concko, respectivement inspecteur général et directrice départementale de l'enseignement technique et professionnel.

Au terme des travaux du séminaire et tenant compte de l'importance de celui-ci, les participants ont exprimé leur satisfaction pour l'organisation de celui-ci. Dans l'objectif d'exercer les enseignements avec plus d'efficacité, ils ont souhaité que le ministère dote les établissements scolaires d'un matériel didactique et d'équipements adéquats.

Les séminaristes ont aussi émis le souhait de voir payer de manière permanente et ponctuelle leurs émoluments, afin d'être plus motivés et opérationnels pendant le déroulement des cours dans les différents établissements scolaires.

Ils ont également exprimé leur volonté de voir pérenniser à leur profit ce genre de séminaire, souhaité que les thèmes portant

sur les documents pédagogiques obligatoires soient plus développés, et que le séminaire dure au moins un mois pendant la période des grandes vacances scolaires.

Clôturant les travaux de ce séminaire, Jacqueline Concko, la directrice départementale de l'enseignement technique et professionnel de Pointe-Noire, a remercié le ministère pour sa volonté de renforcer les capacités du personnel de ce sous-secteur de l'enseignement. Elle a aussi félicité les différents animateurs de ce séminaire qui a suscité l'engouement des participants, avant d'exhorter les enseignants vacataires à faire bon usage des connaissances acquises, afin d'apporter des améliorations significatives dans l'exercice de leur fonction. L'organisation de ce séminaire obéit à la note de service n° 0432METPFQE-CAB-DGAS du 17 décembre 2013 portant organisation du séminaire de renforcement des capacités psychopédagogues et opérationnelles des enseignants vacataires de la direction départementale de l'enseignement technique et professionnel du département de Pointe-Noire.

Séverin Ibara

ROSE-CROIX

L'école internationale a abrité une conférence sur la Spiritualité et sexualité

La conférence a eu lieu le 18 janvier à Pointe-Noire, dans le sixième arrondissement Ngoyo, en présence des membres de cet établissement religieux et de plusieurs invités.

En effet selon les animateurs de cette conférence : « L'abus de la

de faire bon usage de sa sexualité s'il prétend suivre avec efficacité le chemin spirituel. »

Répondant aux questions du public, les orateurs ont indiqué que l'école de la Rose-Croix d'or avait un champ greffé à celui du christ, ayant pour rôle de ramener, à l'aide

ment s'orienter pour accéder à la connaissance originelle afin d'aider l'homme à retrouver le chemin perdu par ce dernier depuis sa chute », ont-il déclaré.

Aussi, pour une meilleure connaissance de l'enseignement prôné par cette école, les orateurs ont invité



La tribune officielle de la conférence

sexualité, la pratique de l'homosexualité rendent insensible l'impulsion divine de l'homme parce que, en se comportant de cette façon, les organes sexuels de ce dernier ne pourront plus être réceptifs à la force divine en rendant spirituellement l'homme comme un être perdant. Pour un chercheur de la vérité il est souhaitable

d'un enseignement ésotérique et universel, l'homme sur le droit chemin. « L'homme qui était créé à la ressemblance de Dieu constitue tout un système appelé microcosme et doit, grâce à un enseignement ésotérique et universel, repartir vers la maison du père créateur. Tout le monde parle de Dieu mais personne ne sait com-

les participants au séminaire à participer prochainement aux différentes séances de culte, organisées chaque samedi au sein de ladite école. Cette conférence était animée par trois membres de la direction de l'école de la ville océane, à savoir Samba Eudes Didi, Poaty Panghoud Valère et Nzimba Feldman.

S.I.

STADE ALPHONSE-MASSAMBA-DÉBAT

Bientôt une pelouse synthétique sur l'aire de jeu

Le complexe sportif sera fermé à partir de fin février pour laisser la place à des travaux de rehabilitation. Le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat, l'a annoncé le 20 janvier à l'occasion de la cérémonie des vœux avec les cadres de son département.

Le stade Alphonse-Massamba-Débat qui fera peau neuve à l'occasion des 11e Jeux africains de Brazzaville 2015, sera en effet doté d'une pelouse synthétique de la dernière génération. C'est un don que la Fédération internationale de football association (Fifa) a fait à la Fédération congolaise de football (Fécofoot). Cette nouvelle infrastructure soulagera le public sportif brazzavillois, privé des matchs du Onze national à cause de la dégradation avancée de la pelouse du stade Alphonse-Massamba-Débat. Les Diables rouges ont livré tous leurs matchs des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2013 et de la Coupe du monde Brésil 2014 au stade Municipal de Pointe-Noire, mis à part les éliminatoires du Chan qui se sont joués au stade Denis-Sassou-N'Guesso à Dolisie. Car, à chaque fois que les acteurs nationaux et internationaux se produisaient dans cette installation de plus de 17.000 places située au plein cœur de Brazzaville, ils se plai-

gnaient toujours de la pelouse qui ne leur permettait pas de développer leur jeu.

« Après tous les avis techniques, nous avons décidé de doter le

Cette pelouse synthétique sera la deuxième dotation de la Fifa après celle installée au stade Municipal de Pointe-Noire lors de la Coupe d'Afrique des nations de

structure gestionnaire du football national, une exigence pressante de la Fifa. Son acquisition, a-t-il souligné, permettra au football de bénéficier de nombreux pro-

précisé. Léon Alfred Opimbat a assuré que l'équipe nationale de football senior A, qui a bénéficié d'un nouvel encadrement technique, bénéficierait en 2014 des effets des recommandations de l'étude faite par le cabinet Havas sport, en vue de lui donner une visibilité nécessaire à la rendre attractive pour les annonceurs et marketeurs. Selon l'étude, le Congo était l'un des rares pays en Afrique à ne pas avoir de partenaires dans le domaine du football.

Le ministre a, par ailleurs, indiqué qu'au cours de cette année 2014, une attention particulière sera accordée aux écoles de formation autres que le Centre national de formation de football (CNFF). Léon Alfred Opimbat encourage les initiatives du Centre d'études et de sport de Djiri en vue d'organiser la Coupe des écoles de formation d'Afrique centrale. « Il s'agit maintenant de s'engager en 2014, dans un programme de développement territorial, de formation et d'évaluation, de préparation des U-20 qui serviront l'ossature de la sélection olympique pour les Jeux africains de Brazzaville 2015 », a-t-il déclaré. Car 2014 sera l'année au cours de laquelle le ministère traduira dans les faits, les conclusions de la table ronde sur le CNFF qui s'était tenue en septembre à Brazzaville.

James Golden Eloué



Le stade Alphonse-Massamba-Débat

stade Alphonse-Massamba-Débat de cette pelouse synthétique, réservant ainsi les sports de lancé soit au complexe sportif de Kintélé, soit au stade Annexe d'Alphonse-Massamba-Débat », a commenté Léon Alfred Opimbat.

football junior Brazzaville 2007.

Un autre défi : donner une visibilité aux Diables rouges

Le ministre des Sports s'est engagé ensuite à finaliser avec la Fécofoot, la question du siège de la

grammes de développement de la discipline. « Le site est déjà identifié et admis par le ministère des Affaires foncières et du domaine public. Il ne s'agit plus que de finaliser le dossier administratif d'attribution », a-t-il

VIE DES CLUBS

Hamady Baba élu pour faire briller l'Étoile du Congo

Le nouveau dirigeant a promis de donner le meilleur de lui-même pour amener les sections de la famille des Vert-et-Or à de bons résultats lors de cette saison.

Il l'a indiqué au terme de l'assemblée générale que l'Étoile du Congo a tenue le 19 janvier à la mairie de Ouenzé en vue de renouveler ses instances dirigeantes. Il va puis le revient, telle est l'histoire d'Hamady Baba avec l'Association sportive Étoile du Congo. Après avoir passé plusieurs années sans président général depuis la démission de René Serge Blanchard Oba, l'équipe l'avait reconduit après la saison 2010 avant de le désavouer le 30 octobre 2011. Le 19 janvier, l'équipe, qui n'a pas trouvé un dirigeant nanti pour le placer à la tête de ce club, a décidé de recourir à celui qui avait à l'époque fait la pluie et le beau temps des Stelliens. Hamady Baba, considéré comme le sapeur-pompier de ce club, revient à la tête de l'Étoile du Congo avec de nouvelles ambitions notamment celle permettant à l'équipe de gagner des titres afin de prétendre disputer en 2015 les compétitions africaines tant au football qu'au handball dames et messieurs. « À partir d'aujourd'hui, l'Étoile du Congo doit changer dans toutes ses formes. Nous allons renverser toutes les situations car l'Étoile du Congo est un grand club. Je vais donner le meilleur de moi-même pour faire en sorte que l'Étoile du Congo joue la compétition africaine en 2015 », a déclaré le président élu. Placé à la tête de la section football, Christian Longangui aura la mission de traduire dans les faits les instructions d'Hamady Baba pour la saison 2013-2014. « Notre équipe est malade depuis



« Je vais donner le meilleur de moi-même pour faire en sorte que l'Étoile du Congo joue la compétition africaine en 2015 »

plus de huit ans. Corrigeons nos comportements, vous verrez que les choses vont changer d'elles-mêmes. Pour la saison 2013-2014 sur instruction du président général, l'Étoile du Congo doit être africaine l'année prochaine », a-t-il souligné. Selon lui, le budget estimatif du club s'élève à plus de 175 millions de FCFA, pas vraiment de quoi garantir un bel avenir d'un grand club comme celui-ci. Christian Longangui compte sur le soutien de tous les Stelliens pour relever ce défi de recruter et payer les joueurs ainsi que le staff technique, les charges liées aux matchs et au déplacement de l'équipe. « Qui peut apporter cet argent, si ce n'est pas nous et des donateurs ? »

Le président de la section handball, Pierre Emma Odjoki, qui revient à la tête de la section pour la deuxième fois, a promis lui aussi de jouer son rôle jusqu'au bout. Rodolphe Linda Yoca a quant à lui demandé que le club assiste la sec-

tion basket souvent délaissée.

Les compositions du bureau et des sections

Hamady Baba sera aidé dans l'exercice de ses fonctions par deux vice-présidents : Paul Kotongo et le colonel Louis Landou. Le secrétariat général de l'équipe est assuré par Yvon Otalé Opana. La trésorerie est gérée par Mady Avounou et le colonel Rock Ipangui. Le colonel Greberg Ngapika assume les fonctions de conseiller. À la section football, Christian Longangui collaborera avec Jean Joseph Mouanda Dibala, premier vice-président chargé de l'organisation des compétitions, et Alphonse Kambou, vice-président chargé de la logistique. Le secrétariat général est dirigé par Isidore Moranga et Félix Mbemba. Bayonne Mavoungou et Abdoulaye Goura s'occuperont des finances. À la section handball, Pierre Emma Odjoki a pour collaborateurs Guy Boumakani, premier vice-président, suivi de Guy Maudzou, vice-président chargé de l'organisation et de la coordination, Paulin Mbon, vice-président chargé du marketing et du sponsoring. L'organisation des compétitions revient à Joseph Ekira et l'administration sera assurée par Tanguy Yoka. Willam Bantoud est le patron du secrétariat général et Guylaine Ngayila s'occupera des finances. Le président de la section basket, Rodolphe Linda Yoca, a choisi trois vice-présidents, notamment Voguel Ampélé, Sheron Nguékou et Bernard Ngoumba, pour dynamiser la discipline. Le secrétariat est assuré par Dave Issombo et la trésorerie par Elvis Liwata.

J.G.E.

CHAN 2014

Bebhey Ndey forfait contre la Libye

Dimanche, les Diables rouges et la délégation congolaise ont parcouru, par voie aérienne, les 800 kilomètres qui séparent Bloemfontein de Polokwane, où ils sont arrivés en fin d'après-midi. C'est dans cette ville du nord de l'Afrique du Sud qu'ils affronteront la Libye, ce mardi, pour le compte de la 3e journée de la phase de poules. Pour cette rencontre, Guelord Bebhhey Ndey, souffrant de la cheville droite, est incertain.

Dans la foulée d'un ultime entraînement à Bloemfontein, le joueur a été handicapé par une cheville droite douloureuse. Le match décisif face à la redoutable Libye pour lequel le Congo pourrait être privé de son attaquant attiré, Guelord Bebhhey Ndey. Touché en première période du match contre l'Éthiopie, dont il fut l'unique buteur, l'avant-centre de l'AC Léopards a semblé amoindri lors de la séance de dimanche, ce qui remet en cause sa participation au match de mardi. Une décision sera prise ce lundi soir lors de la séance d'entraînement programmée à 18h45 (heure locale).

Si le forfait, ou même la décision de le laisser sur le banc au coup d'envoi, était confirmé, Lorry Nkolo serait le candidat naturel pour remplacer Bebhhey Ndey, à moins que le staff technique ne mise sur la vitesse et la jeunesse de Bidimbo ou Obassi. Reste à savoir si le staff souhaite garder le même dispositif en 4-3-3 avec une pointe ou alors passer en 4-4-2.

Camille Delourme